

F E D E C H O S E S

-----Pour le fédéralisme-----



Fédéchoses - *F117*

Pour la paix, la justice et

Une Europe unie



la démocratie mondiale



pour un Monde uni

2002 - 3^e trimestre

N° 117

Editorial

L'Union européenne apparaît aujourd'hui comme la grande absente dans les réponses à donner aux problèmes actuels : situation au Proche-Orient, Irak, contrôle de la mondialisation, développement durable, voire même politique économique susceptible de gérer l'espace de l'euroland. Ses institutions, basées sur la souveraineté absolue des Etats-nations, ont montré clairement leurs limites, sans parler de son grave déficit démocratique. L'élargissement à l'Europe centrale et orientale en l'absence d'une démocratisation et d'un renforcement préalable de ses structures amènerait tout droit l'Europe à la catastrophe avec des conséquences incalculables pour elle-même et le reste du monde, que deux fois déjà au siècle dernier la division européenne a amené au bord du gouffre.

Suite à l'échec du Sommet intergouvernemental de Nice (décembre 2000) celui de Laeken a chargé la *Convention pour l'avenir de l'Europe* d'élaborer une Constitution pour l'Union européenne. La *Convention* n'est pas le *nec plus ultra* du fédéralisme, mais elle représente une brèche dans la politique du « tout-diplomatie ». En son sein sont représentés les gouvernements, la Commission, les élus nationaux et européens. La société civile est même auditionnée !

Les fédéralistes veulent, sans garantie de succès, que les travaux de la *Convention* aboutissent sur une *Constitution fédérale* et la mise en place d'un *gouvernement fédéral de l'Union*, ou de certains Etats seulement si tous ne sont pas d'emblée disposés.

Les citoyens européens doivent être mobilisés dans ce seul but avant si nécessaire, en cas d'échec de la *Convention*, de promouvoir de nouveaux moyens d'action et de nouvelles exigences.

Tel est le sens des « *référendums oui ou non à une constitution fédérale européenne* » que les fédéralistes vont organiser, après Paris et d'autres villes, à Lyon, à l'occasion du **11 novembre**, et à Florence à l'occasion du *Forum social mondial*.

Fédéchoses

Dans ce numéro :

Intervention de
M. Fernand HERMAN
à la Convention européenne.

Salut à vous,
jeunes citoyens Européens de France !
Robert LAFONT

Colloque à Milan
Mario ALBERTINI

12.09.01 - Le monde
n'est pas au point mort.
Tommaso PADOA-SCHIOPPA

"Rio + 10 = Johannesburg"
Victoria CLARKE

CONGRES FEDERALISTES

UEF-France - Toulouse 29 juin.

MF-M-WFM - Londres 11-15 juillet.

REFERENDUMS

OUI ou NON à une
CONSTITUTION FEDERALE EUROPEENNE
LYON - FLORENCE

LE MANIFESTE COMMUNAUTAIRE

Intergroupe « Constitution européenne au sein de la Convention ».

Jules Romains, Léopold Sédar Senghor et les fédéralistes européens.

Herbert George Wells, un mondialiste post-victorien ?

Fédéchoses - Pour le fédéralisme **pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde**

Fédéchoses, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses*, sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- pour être un véhicule de débat permanent, *Fédéchoses*, ne peut non plus être inféodé à aucune d'entre elles. Cette stricte ligne d'autonomie éditoriale de la revue a été clairement acceptée depuis près de trente ans et perdurera ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, alors évidemment avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international. Les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier à sa guise les positions publiques (communiqués de presse, motions ou résolutions des organes statutaires) des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Fédéchoses, est fidèle au mot d'ordre de l'U.E.F. lors de son Congrès de Montreux de 1947 « *Unir l'Europe pour unir le monde* » et en cela au fédéralisme de la Résistance et est opposé à toute participation électorale des fédéralistes en tant que tels à des élections politiques quelle qu'elles soient.

FEDECHOSES Pour le fédéralisme	ABONNEMENT
Presse fédéraliste 12, rue Président Carnot - 69002 Lyon <u>Directeur de la publication :</u> Jean-Luc PREVEL <u>Comité de rédaction :</u> J.-F. Billion - B. Boissière - R. Calba - D. Colmont - D. Hulas - L. Levi - J.L. Prevel Jivaro Imprimerie 9-13 rue d'Alsace – 69100 Villeurbanne Commission paritaire 56256	Nom Prénom Adresse Normal € 8 Militant € 16 Soutien € 80 Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE 12 Rue Président Carnot – 69002 Lyon C.C.P. 2490 82 P LYON

Sommaire :

Editorial	P.	1
Intervention à la <i>Convention pour l'avenir de l'Europe</i> – Fernand HERMAN	P.	3
Salut à vous, jeunes Citoyens européens de France – Robert LAFONT	P.	4
Le choix fédéral de la « Convention européenne des jeunes »	P.	6
LE MANIFESTE COMMUNAUTAIRE – Intergroupe « Constitution européenne » au sein de la Convention	P.	7
Le Congrès de l'UEF-France (Toulouse 29 juin) – Jean-Luc PREVEL	P.	8
L'Europe, je la veux, je la vote ! (Séminaire de Paris – <i>GFE/ JE-F</i>) – Francesco FERRERO	P.	9
Mario Albertini dans l'histoire de la pensée politique contemporaine – Nicoletta MOSCONI	P.	11
12 septembre 2001 : le monde n'est pas au point mort – Tommaso PADOA-SCHIOPPA	P.	13
XXIV ^e Congrès des fédéralistes mondiaux (Londres 11-15 juillet) – Jean-Francis BILLION	P.	18
Interventions au Congrès du MFM-WFM – Jo LEINEN et Bruno BOISSIERE	P.	19
« Rio + 10 », Johannesburg, un nouveau départ vers un développement soutenable – Victoria CLARKE	P.	22
La crise en Argentine, le <i>Mercosur</i> et l'Union européenne – Domenico MORO	P.	23
Jules Romains, Léopold Sédar Senghor et les fédéralistes européens – Jean-Pierre GOUZY	P.	24
Herbert George Wells, un mondialiste post-victorien ? – Joseph MONTCHAMP	P.	26
Vient de paraître – <i>Le Nouveau débat sur l'Europe</i> – Jean-Luc PREVEL	P.	27

INTERVENTION DE M. FERNAND HERMAN, ANCIEN MINISTRE, PRESIDENT DE L'UEF-Belgique.

Porte-parole de FEDERALIST VOICE

AUDITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE PAR LA CONVENTION.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, honorables Membres de la Convention,

vous avez longuement entendu ce que divers représentants de la société civile attendent de l'Europe.

Ces attentes sont nombreuses et pressantes. Pour la plupart, nous les partageons mais ceux au nom desquels je m'adresse à vous sont avant tout préoccupés par la capacité des institutions à réaliser ces attentes. Car rien ne serait plus néfaste que la proclamation répétée d'ambitions élevées mais jamais réalisées.

Si le triangle institutionnel -Commission, Conseil, Parlement- a pu, dans sa configuration actuelle, réaliser l'Union douanière, le marché intérieur et finalement l'Union monétaire, c'est qu'il s'agissait avant tout d'établir des règles communes, c'est-à-dire faire œuvre législative ou réglementaire. Avec l'Union monétaire et surtout l'Union politique, nous aurons moins besoin de législation que d'action. C'est donc la fonction exécutive qu'il faudra renforcer. En d'autres termes, **il faut à l'Europe un gouvernement**. Les citoyens en expriment l'aspiration, sinon le droit.

Ce gouvernement ne pourra jamais être le Conseil et ce pour quatre raisons bien simples.

1. Gouverner une des plus grandes puissances commerciales et financières du monde, est devenu une fonction à **temps plein** qui ne peut plus être exercée à titre subsidiaire, quelques heures par mois par des personnes totalement absorbées par la gestion de leur propre pays ;
2. Les membres du Conseil sont élus ou désignés pour défendre l'intérêt national et pas l'intérêt européen. C'est pourquoi, ils n'hésiteront jamais à sacrifier celui-ci à celui-là. Ils se chargent d'en faire la démonstration tous les jours ;
3. Responsables devant leur seul parlement national, ils ne seront jamais sanctionnés pour n'avoir pas bien servi l'intérêt commun. Ils n'ont aucun **compte à rendre devant les représentants élus des citoyens européens**. Ils sont donc démocratiquement irresponsables ;
4. Bien que composé d'hommes forts dans leur pays respectif, le Conseil est la plus faible des institutions européennes car, divisé sur la plupart des questions. Un attelage composé de chevaux vigoureux mais tirant dans des directions opposées nous mènera moins loin qu'un attelage de rossinantes faméliques tirant dans la même direction.

Parce qu'elle est juridiquement indépendante, vis-à-vis des gouvernements, et politiquement responsable devant le Parlement qui peut la censurer, **la Commission a vocation à devenir le gouvernement de l'Europe**. Mais pour pouvoir rester efficace et continuer à voter pour

décider, le collège ne devrait pas compter plus de membres qu'il n'y a de portefeuilles à pourvoir c'est-à-dire, entre douze et quinze au maximum. Un système de rotation donnant à chaque Etat-membre un droit égal à proposer un commissaire, devrait permettre de respecter le principe de l'égalité des Etats. L'intérêt des petits Etats serait bien mieux défendu par une Commission forte et indépendante, gardienne de l'intérêt général, que par un commissaire noyé dans une Commission pléthorique dégradée au rang d'un Coreper bis.

La légitimité de cet exécutif serait encore renforcée par l'élection de son président par le Parlement européen qui, pour cette occasion, et pendant une première période fonctionnerait comme un collège de grands électeurs. Ultérieurement, on pourrait envisager une élection directe.

- Pour ce qui concerne la fonction législative, il convient de **généraliser la codécision** Parlement-Conseil, celui-ci votant toujours à la **double majorité** (majorité des Etats à condition qu'ils représentent la majorité des citoyens).
- Quant à la **répartition des compétences** nous nous rangeons derrière le rapport Lamassoure et pour ce qui concerne la politique extérieure derrière les propositions de la Commission.
- Pour la simplification et surtout la lisibilité du système, il convient de **mettre fin à la coexistence des trois piliers** avec la seule dérogation des problèmes de défense où la méthode intergouvernementale et la coopération renforcée resteront de mise encore un certain temps.
- Dès sa création en 1957, la CEE disposait de la **personnalité juridique** au plan international. Il est aberrant que l'Union qui était supposée faire accomplir à l'Europe un pas de plus dans son intégration, en soit privée, ce qui l'empêche d'agir « *motu proprio* » dans tous les domaines du second et du troisième pilier, dès qu'il s'agit de relations avec les pays tiers.
- Enfin, il convient de **revoir la procédure de modification du traité constitutionnel**. En bonne démocratie, il est impensable, voire insupportable, que la volonté des représentants de trois cent millions, voire de quatre cents cinquante millions d'habitants puisse être tenue en échec, par le refus d'un pays qui pourrait ne pas compter plus de trois cent mille habitants.

Faut-il faire ratifier par voie d'un referendum européen, le résultat des travaux de la Convention, si ceux-ci n'étaient pas admis par tous les Etats-membres ? Les mouvements que je représente sont assez divisés sur cette question, mais tous sont d'accord pour que l'Europe favorise par tous les moyens, non seulement la consultation, mais aussi l'**implication des citoyens et des représentants de la société civile dans la formulation des normes et des décisions européennes**.

La coalition fédéraliste, *Federalist Voice*.

En vue de suivre les travaux de la Convention, et à l'initiative des fédéralistes européens, les partisans d'une Constitution fédérale pour l'Union européenne se sont regroupés dans une coalition.

"*Federalist Voice : Network for a European Constitution*", créé à Bruxelles le 24 février, comprend actuellement les organisations suivantes : Association internationale des enseignants (AEDE internationale), Fédération internationale des Maisons de l'Europe (internationale), Forum international de la société civile, Intergroupe Constitution européenne du Parlement européen, Ligue européenne de coopération économique (ELEC), Jeunes socialistes européens (ECOSY), Gauche européenne, Mouvement européen international, *Liberal and Radical Youth Movement of the European Union (LYMEC)*, club Réalités européennes du présent, Promeuro (Association des citoyens pour la promotion de la monnaie européenne), Union européenne des fédéralistes (U.E.F.) et Jeunes européens fédéralistes (JEF).

SALUT à VOUS, JEUNES CITOYENS EUROPÉENS DE FRANCE.

Nous reprenons, comme il nous y a autorisé, le texte de Robert Lafont, publié en éditorial à la dernière *Lettre du Forum pour l'innovation sociale et politique*, association qu'il préside.

Rappelons que Le Forum a pour sa part appelé par communiqué (2 mai) appelé à minimiser l'extrême droite en votant Jacques Chirac « pour laisser toutes ses chances à une Europe fédérale, démocratique, sociale et écologiste ».

Les Français viennent de remettre le diable dans sa boîte : c'est bien. Ils l'ont fait en acceptant le piège du second tour, on estime que plus de cinquante pour cent y ont voté pour le candidat dont ils ne voulaient pas la réélection : c'est pitoyable, mais, entre deux maux, il faut toujours choisir le moindre... Ils ont préparé cette décision massive en descendant pendant deux semaines massivement dans la rue. On se souviendra longtemps de ce 1er mai 2002. Pour une fois les urnes n'ont pas servi à refermer un mouvement d'histoire, mais à le sceller : c'est presque inédit. Une fois de plus, ce sont les jeunes gens qui ont donné le branle au sursaut d'opinion : c'est normal, mais c'est magnifique.

Salut à vous, jeunes citoyens de France (et aussi d'Italie, puisque les deux démocraties ont signifié à quelques semaines de distance qu'elles étaient encore vivantes dans le cœur et la tête de leur peuple), vous nous avez lavés de la honte.

Et maintenant ?

Maintenant, il vous reste à apprendre l'histoire que l'âge vous donne le droit de ne pas savoir, mais qui donne tout son sens derrière vous à votre engagement.

L'histoire récente : celle des cinquante dernières années.

Le Pen ne date pas d'aujourd'hui, mais de 1956. Cette année-là, les classes moyennes françaises, déjà laminées par les concentrations capitalistes du commerce, se sont révoltées. Inintelligemment. En fonçant dans le vide violent, la dénonciation sans programme. Et comme c'était le moment noir de la Guerre d'Algérie où la Gauche au pouvoir aidait la France à vomir son âme, elles ont contre le sens profond de la Nation, pris la bannière du nationalisme. Le meneur s'appelait Pierre Poujade. Le Pen fut député dans son ombre.

Depuis lors, des gens qui savaient l'histoire, se sont mis à se souvenir d'une analyse italienne de Gramsci. Si les classes moyennes ne sont pas encadrées par les ouvriers et les paysans dans un bloc populaire, elles versent dans le populisme et fabriquent le fascisme. Il faut croire que

les gouvernants alternatifs de droite et de gauche que nous avons eus, ne lisent pas les auteurs et ne comprennent rien à ce qu'ils font. Ils ont travaillé à isoler le cancer populiste en le mettant hors-jeu électoralement. Ainsi, de 15 à 25 % des citoyens ont dû se contenter dans le meilleur des cas d'un député au Palais-Bourbon. Le ressentiment ne pouvait qu'enfler la tumeur.

Attention ! **Vous avez fait ce que vous deviez faire, mais ça ne suffit pas.** Le mal est toujours en place, dans les mêmes lieux sociaux et géographiques, montant localement jusqu'à plus de 40 % des votants. Il s'est aggravé de désespoir ouvrier et paysan. On ne joue pas à cache-cache avec ça !

Vous avez le 1er mai manifesté autant contre l'incapacité de la classe politique en place que contre le Front National ; ça ne date pas d'hier. Ça date de la Quatrième République. Il y a cinquante ans s'est remise en place une classe du pouvoir chassée par les urnes qui a tissé son réseau d'appareils partisans de la commune au Parlement, ne laissant aucune place ni aux programmes neufs ni aux hommes nouveaux s'ils n'entraient pas dans les rangs. Elle a vieilli dans son impunité, dans son combat de parade gauche-droite, en ignorant de plus en plus la France du bas, comme la nomme le nouveau Premier Ministre d'un gouvernement dont vient d'accoucher péniblement le premier cercle présidentiel. Ainsi a-t-elle possédé de plus en plus de plus de terrain (mais hélas ! ramené aussi à elle toujours plus d'affaires), en gouvernant de moins en moins. (La Communauté européenne, puis la globalisation mondiale rendaient obsolète son périmètre d'action). Et en dénaturant toutes ses idées, au point que l'envers droite finit par valoir pour l'électeur l'endroit gauche.

Elle a été bien obligée de le reconnaître. Nous avons eu à la télévision un concert touchant de *mea culpa*. "Il faut faire la politique autrement !" Mais avez-vous remarqué qu'aucun de nos contrits n'a imaginé que ce ne fût pas à lui de la faire, encore et toujours ? Comme si la nature

d'un système n'était pas de se reproduire et de reproduire ses erreurs ! On prépare donc les Législatives (on a donc préparé, ndlr. Le texte de Robert Lafont a été rédigé et publié, pour la première fois, avant celles-ci) pour occuper le terrain encore une fois, dans une compétition entre professionnels.

La France est ainsi faite d'un vide oratoire en réponse à un vide violent. Heureusement, vous avez commencé d'occuper le vide avec votre révolte et votre attente.

Mais apprenez plus avant la France. La France que nos maîtres chanteurs de la République, à commencer par le président reconduit d'icelle, célèbrent en vaines incantations, **la France dont vous héritez est fausse**. Elle fut bâtie sur un contrat civique à usage universel : toute démocratique, donc ascendante et décentralisée. Mais elle a été rebâtie difforme, descendante et à l'envers, par Bonaparte, ce patriote corse retroussé, ennemi de la France occupante transformé en Premier Consul pour l'occupation de l'Europe. Toutes nos Constitutions, y compris la monarchiste élective où nous vivons, que De Gaulle avait fabriquée à sa mesure avant que vous naissiez, remontent à la falsification de l'an VIII. C'est pourquoi nous avons toujours des préfets que de méchants Corses nous tuent à l'occasion, encourageant ainsi toutes les crispations contre les droits de leur peuple.

On vous a fait célébrer à vous aussi la patrie des droits de l'homme. On a oublié de vous dire que ces droits, la France les a tous longuement bafoués dans son Empire colonial et que l'Etat de droit qu'elle se félicite d'être n'a jamais reconnu de droits au peuple que ceux qu'il lui arrachait. Lisez l'histoire. Alors, fi du mensonge ! **Remettez la France à l'endroit**. Le plus vite possible, refaites, dans la bonne lignée de 1789, 90 ou 93, de 1848, des Communes de 1870 et 71, du Conseil de la Résistance de 1944-45, une constitution démocratique, à la place de cette bâtarde prétentieuse et autoritaire. **Désacralisez l'imposture. Faites-nous une Nation moderne, un Etat authentiquement décentralisé (fédéral, c'est le plus simple et le plus authentiquement français).**

Je vais vous conter une petite anecdote de la grande histoire. Le 29 avril 1976, à Montpellier, nous étions cent mille à réclamer le droit de "vivre et travailler et au pays", appelant déjà le droit d'y décider, c'est-à-dire l'autonomie populaire régionale. Figurez-vous que ce jour-là nous avons fait défiler sur ce commun mot d'ordre et derrière le drapeau rouge (il est vrai, souvent marqué d'une croix occitane) le CID-UNATI, qui prolongeait Poujade et préparait Le Pen., Le bloc historique, je vous dis ! Bernique ! Les partis ont repris leurs billes. La relance du mouvement en 1979, prenant la forme du projet d'Etats Généraux, a été brisée par les stratégies hexagonales socialistes et communistes ;

l'espérance populaire a été mise en confettis, en bulletins de vote calibrés.

Puisque ces billes, ils viennent à l'instant de les perdre et qu'ils en sont réduits à les rechercher dans les caniveaux de leurs eaux de cuisine, profitez-en. Refoutez-moi la France sur ces pieds et en marche.

Mais comment ? où ? **On vous ment à grands coups d'hexagoneries**. Le sort de la France, pendant qu'on officie à l'Elysée et Matignon, se fait très concrètement et laïquement à Bruxelles. La *Convention pour l'avenir de l'Union européenne* avance. Ses débats nous sont ouverts. A cela ni Le Pen ni Chevènement ne peuvent rien. Comme on dit à la roulette, les jeux sont faits, c'est-à-dire qu'on nous a roulés. Les gouvernants de gauche et de droite, gardiens de la fictive souveraineté nationale, ont tout abandonné de ce qui en faisait la substance, le marché national (nous n'avons même plus un franc dans la poche), en se gardant bien de nous laisser le contrôle de l'opération, en refusant, retardant une citoyenneté européenne vraie.

Le plus beau, c'était hier : les 15 et 16 mars dernier. Au dernier sommet européen des chefs d'Etats, à Barcelone, Chirac et Jospin ensemble, ont engagé la France pour cinq ans sur tous les grands sujets de politique économique, environnementale, sociale (temps de travail, âge des retraites, lutte contre le chômage). Ne vous y trompez pas. Au club des gouvernants, sous la pression des technocrates d'Etat, Chevènement aurait fait de même, et même Le Pen, ses rodomontades oubliées.

Depuis cinquante ans, le chef-d'œuvre de la classe politique a été d'embarquer la France en Europe, capitalisme oblige, sans donner aux Français un billet de parcours. Maastricht était fait pour cela.

Maintenant, c'est trop tard. Mais ce trop tard est de bon augure. Une Nation politique et civique nouvelle, vaste, à l'échelle d'un Continent, tirant un sens nouveau des millions de jeunes vies fauchées en un millénaire et demi de guerres stupides, une construction d'ambition démocratique (prenons-la au mot !) est en train de naître. Soyez-en ! N'est-il pas logique de refonder la France tout en fondant l'Europe ?

Il est urgent d'annoncer quelque chose comme les **Etats Généraux pour une constitution démocratique, moderne et européenne de la France**. Suivant le grand principe républicain (il est même jacobin, on vous a aussi menti là-dessus), autonomie et lien fédéral à tous les étages.

Et vous pourrez peut-être dire un jour : " *de ce premier mai 2002, j'en étais, où en jetant un breton obscurantiste français aux oubliettes, nous avons tiré un peuple à la lumière*". Saluts à vous, citoyens de l'an 1 d'un nouveau calendrier euro-républicain !

Robert LAFONT

Président du Forum pour l'innovation sociale et politique

La revue *Crocodile* paraît à nouveau en format télématique.

A l'initiative de Pier Virgilio Dastoli a été récemment reprise la publication de la revue historique *Crocodile* créée pour soutenir l'action d'Altiero Spinelli au sein du Parlement européen au début des années 80. Sous format télématique *Crocodile* reparait à un moment historique pour l'Union européenne et a l'ambition de devenir un lien fondamental entre la Convention pour l'avenir de l'Europe et la société civile. Pour la recevoir il est suffisant d'adresser un e-mail à : crocodile_letter@hotmail.com

LE CHOIX FEDERAL DE LA CONVENTION EUROPEENNE DES JEUNES.

Du 9 au 12 juillet s'est déroulée à Bruxelles la Convention européenne des jeunes, réunie à l'initiative de la Convention pour l'avenir de l'Europe. Elle a regroupé 213 jeunes provenant de 28 pays, chargés de discuter et mettre en forme les attentes de la jeunesse dans un document destiné aux conventionnels chargés de dessiner le futur des institutions de l'Union européenne. Bien que la plupart des jeunes réunis à Bruxelles aient été sélectionnés par la Convention elle-même, le résultat obtenu est bien loin de reproduire le résultat insipide des travaux actuels de la « Convention 'adulte' », c'est-à-dire de celle réunie à l'initiative des gouvernements lors du Sommet de Laeken et suite à l'échec retentissant de celui de Nice, sous Présidence française « chiraco-jospinienne », de décembre 2000.

Les travaux de la Convention européenne des jeunes se sont articulés autour de trois Commissions : 1/ Missions et visions pour l'Union européenne (rapporteur, Akos Komassy, Ecosy, Jeunes socialistes européens) ; 2/ Démocratie et participation dans l'Union européenne. Pour une démocratie européenne (rapporteur Jan Kreutz – Vice-Président des jeunes fédéralistes européens), et , 3/ L'Europe dans un monde globalisé (rapporteur, un responsable des jeunes du Parti populaire européen – YEPP). Le texte final (composé d'une introduction, des textes adoptés par les trois commissions et d'une conclusion) a été adopté à la majorité le 11 juillet (102 voix en faveur, 25 abstentions, 19 votes contre ; 146 votants et 47 absents sur 213 membres). De nombreux médias, comme *Le Monde* ou Euroserver, ont largement rendu compte de sa teneur fédéraliste ; un texte tel qu'il y a quelques semaines le Président de la Convention « officielle » (et donc, sans doute, seule « sérieuse ou « compétente »), Valéry Giscard d'Estaing, qui a estimé que « les fédéralistes ont instrumentalisé la Convention des jeunes », n'avait pas encore pris la peine de le faire traduire dans certaines des langues de travail ! Au total 49 amendements au texte final ont été proposés, nombre d'entre-eux l'étant par des eurosceptiques. L'un d'entre-eux proposait d'abandonner toute référence au terme fédéral à propos de la future Constitution européenne et a été repoussé lors d'un vote tendu (69 voix contre 60) ; par la suite les propositions fédéralistes ont été toutes approuvées avec des marges de manœuvre très supérieures, par exemple celles de supprimer le droit de veto ou de procéder par un référendum européen à l'approbation du projet de Constitution européenne.

D'autres thèmes du monde actuel ont été abordés sans détour : la solidarité avec le monde en développement, la lutte contre le Sida, la coopération avec les autres grandes régions de la planète, la gouvernance globale ... à propos de laquelle il a été affirmé que les Etats de l'Union européenne devaient parler d'une seule voix au sein des institutions internationales.

En conclusion les participants à la 1^{ère}. Convention des jeunes ont demandé que les travaux de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing soit davantage ouverts aux citoyens et qu'elle évite de se limiter à n'être qu'un groupe d'experts fonctionnant en vase clos. Les participants ont également demandé qu'une nouvelle session de travail de la Convention des jeunes soit réunie à l'issue de ses travaux pour évaluer le rapport de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

Création à Bruxelles (15 avril) de l'intergroupe pour la Constitution européenne au sein de la Convention.

Le 15 avril 2002 a été fondé à Bruxelles l'Intergroupe Constitution européenne au sein de la Convention.

La liste des membres de l'intergroupe au 4 juillet 2002 comportait parmi ses membres les plus engagés les « conventionnels » mentionnés ci-après.

ALTMAIER Peter (Parliaments, Bundestag, PPE/CDU, D) ; **BASILE** Filadelfio Guido (Parliaments, Senato, FI, I) ; **BROK** Elmar (EP, PPE/CDU, D) ; **CARNERO GONZALEZ** C. (EP, PSE, E) ; **DINI** Lamberto (Parliaments, Senato, ELDR/RI, I) ; **ECKSTEIN KOVACS** Peter (Parliaments, Senat, DAHR, RO) ; **FARNLEITNER** Johannes (Governments, PPE/ÖVP, A) ; **GIANNAKOU** Marietta (Parliaments, PPE/ND, GR) ; **HAMZIK** Pavol (Parliaments, PCU, SK) ; **IDRAC** Anne-Marie (Parliaments, Assemblée nationale, PPE/UDF, F) ; **KATIFORIS** Giorgos (Governments, EP, PSE/PASOK, GR) ; **KAUPPI** Piia-Noora (EP, PPE-DE, FIN) ; **KUNEVA** Meglena (Governments, BG) ; **LAMASSOURE** Alain (EP, PPE, F) ; **MARINHO** Luis (EP, PSE/PS, P) ; **MEYER**

JÜRGEN (Parliaments, PSE/SPD, D) ; **PETERLE** Alojz (Parliaments, PPE/NS, SLO) ; **SEVERIN** Adrian (Parliaments, PSE, RO) ; **SIGMUND** Anne-Marie (Observers, Economic and Social Committee, Group III, A) ; **SPRINDZUKS** Maris (Parliaments, PPE, LV) ; **TEKIN** Ali (Parliaments, PSE, TR) ; **ZIELENIEC** Josef (Parliaments, Senat, CZ)...

Comme l'a indiqué M. Alain Lamassoure, membre de l'Intergroupe Constitution européenne au sein du Parlement européen et l'un des initiateurs de l'intergroupe au sein de la Convention elle-même, qui en a introduit et présidé la première réunion, son objectif est de se proposer comme un forum ouvert à tous les membres de la Convention et aux observateurs favorables au fait que le résultat de ses travaux soit une initiative constituante.

Au cours de leur première rencontre, les participants ont fait leur le *Memorandum* proposé par l'Intergroupe Constitution européenne du Parlement européen, et ont décidé d'en faire leur plate-forme revendicative pour la Convention. L'intergroupe a décidé de se réunir à l'occasion de chaque session de la Convention.



INTERGROUPE « CONSTITUTION EUROPEENNE » AU SEIN DE LA CONVENTION

Contribution aux travaux de la Convention

CONVENTION : LE MANIFESTE COMMUNAUTAIRE

1. L'union politique de l'Europe est une ambition historique majeure pour tourner une page définitive sur des siècles de guerres et de conquêtes et pour affronter les chances et les dangers du nouveau siècle. Nous entendons la mener à bien.

2. En cinquante ans, la construction européenne a changé la nature des relations entre nos Etats et entre nos peuples. Au-delà de la paix, elle a apporté la confiance. Au fil des années, des méthodes de travail, des outils juridiques, des institutions communes, un mode de gouvernance, et finalement un art de vivre et d'agir ensemble ont été inventés. Ils ont fait de la Communauté, puis de l'Union européenne une entité politique sans équivalent dans le monde, tout en permettant aux identités nationales de s'exprimer pleinement hors du nationalisme. Cette recette a quelque chose de magique, qui doit être préservé.

3. L'état actuel de l'Union européenne est un point de départ accepté par les vingt-huit Etats représentés au sein de la Convention : les uns, parce qu'ils en sont déjà membres, les autres parce qu'ils aspirent à y entrer en ayant accepté expressément « l'acquis communautaire », le jeu des institutions, les critères définis à Copenhague et le mandat donné à la Convention par le Conseil européen de Laeken. Les positions peuvent différer sur les réformes à entreprendre, mais nul n'a proposé une réduction du degré d'intégration.

4. En s'ouvrant à une trentaine de membres, l'Union doit s'adapter à sa nouvelle taille et aux besoins d'aujourd'hui. Il ne s'agit plus, comme précédemment, d'une amélioration de l'existant, mais d'une véritable mutation.

La nouvelle Union doit être *utile, cohérente, efficace et démocratique*. Alors seulement, les citoyens européens pourront s'identifier à l'Union, qui leur apparaîtra légitime et crédible.

5. *Utile*. La mise à jour de la répartition des compétences doit permettre de mieux définir et de

mieux garantir le rôle propre de l'Union par rapport au rôle, resté fondamental, des Etats qui la constituent. Cette mise à jour doit tenir compte de l'expérience acquise, de l'avis des futurs membres, consultés pour la première fois, et de l'avis des citoyens eux-mêmes, qui n'est pas toujours celui des dirigeants. Elle doit s'inspirer des principes complémentaires de subsidiarité et de solidarité.

6. *Cohérente*. En étant en mesure de rassembler la quasi-totalité des Etats du continent européen tels qu'ils sont issus de l'après guerre froide, l'Union atteint l'objectif de sa perspective historique. A trente pays européens, l'ensemble sera déjà très difficile à faire fonctionner. Au-delà, il échapperait à tout contrôle. Nous voulons faire de l'Europe une entité politique propre, et pas une simple organisation régionale de l'ONU. C'est pourquoi, l'Union doit fixer ses limites, tout en définissant un régime de relations privilégiées avec ses voisins.

7. *Efficace*. Quelles que soient les compétences attribuées à l'Union, il n'y a aucune raison pour que son système de décision soit inefficace. Ainsi, la règle de l'unanimité pouvait se concevoir dans le petit Marché commun des Six. Dans l'Union à trente, exiger l'unanimité serait s'interdire toute décision. La règle de la majorité s'impose naturellement.

Il est également essentiel de changer la manière de modifier les traités constitutifs eux-mêmes. Une procédure allégée est désormais nécessaire, particulièrement pour modifier les chapitres politiques du traité.

De la même manière, la Communauté économique pouvait se passer d'un véritable pouvoir exécutif. L'Union monétaire, politique et diplomatique ne peut plus se dispenser d'une autorité exécutive propre, dotée d'une légitimité démocratique.

8. *Démocratique*. Jusqu'à présent, les citoyens n'ont été que très insuffisamment associés

aux progrès de l'Union européenne. Dans la plupart des pays, lors des élections au Parlement européen, les enjeux proprement nationaux ont toujours éclipsé les choix européens. La pratique du référendum de ratification des traités n'est pas générale, et elle s'est montrée souvent décevante. Le secret des délibérations du Conseil des Ministres et l'absence d'intérêt des médias pour les travaux du Parlement européen font de la législation communautaire une procédure quasi-confidentielle.

Ce temps est révolu. D'une manière ou d'une autre, la Constitution de l'Union devra être soumise à l'approbation des citoyens. Ceux-ci

voudront se reconnaître dans l'exposé préliminaire des objectifs de l'Union, de son originalité historique, du rôle qu'elle s'assigne envers ses citoyens, ses peuples, ses nations, comme envers le reste du monde. Et surtout, ils exigeront un système de décision simple, clair, où ceux qui décident sont clairement identifiés et sont, directement ou indirectement, à portée de leur bulletin de vote.

9. Nous souhaitons qu'à partir de ces principes la Convention élabore une Constitution de l'Union européenne qui s'appliquera à ceux des Etats qui l'auront ratifiée.

Le Congrès de l'UEF-France s'est réuni à Toulouse le 29 juin 2002.

La veille au soir l'UEF-Midi Pyrénées, le Mouvement européen, section Haute-Garonne, et la Fédération des femmes d'Europe avaient organisé à l'*Amphi du Sénéchal* une intéressante conférence-débat avec comme orateurs le journaliste et éditorialiste (*Express* et *France-Inter*) Bernard Guetta de même que le Parlementaire européen Gérard Onesta, Vice-Président (Vert) de cette institution. Cette rencontre a été l'occasion de la prise de multiples contacts avec les organisations représentées dans le public.

Le Congrès s'est articulé autour des rapports statutaires avant une réception à l'hôtel de Ville de Toulouse, et, l'après-midi, un rapport sur le thème « La Convention : vers une Constitution fédérale pour l'Europe ». Martine Méheut (Ile de France), au bout de deux mandats à la Présidence de l'UEF-France, accaparée par de nouvelles responsabilités, et en particulier par la Présidence de la section française de l'Association européenne des enseignants (AEDE) n'a pas souhaité assumer un nouveau mandat. Elle

continuera pourtant à faire bénéficier l'UEF-France de ses compétences et de son dynamisme en assumant la Vice-Présidence, en charge des relations extérieures. Yves Lagier, militant fédéraliste depuis ses études à Grenoble en 1958, ancien maire de Pontarlier et qui assurait depuis peu la responsabilité de la nouvelle union régionale UEF de Franche-Comté a été élu unanimement à la Présidence. Daniel Hulas (Rhône-Alpes) a été réélu dans les mêmes conditions au Secrétariat général et Dominique Thauray (Région Ile de France) à la trésorerie.

Yves Lagier dans une note distribuée aux congressistes, puis dans une lettre adressée à tous les adhérents, a fait part de son intention de « *Présider, pour mieux militer* », de « *faire de la politique de communication de l'UEF-France une priorité* » tout en visitant régulièrement les unions régionales et d'aider les adhérents isolés à en bâtir de nouvelles de manière à accroître sensiblement le nombre des adhésions à l'UEF-France d'ici au prochain Congrès prévu en 2004. Il a enfin déclaré que « *L'UEF doit peser sur la Convention présidée par M. Giscard d'Estaing. L'UEF doit*

dialoguer avec celles et ceux qui détiennent leur légitimité du suffrage universel afin qu'ils prennent conscience, avant qu'il ne soit trop tard, que l'Europe, seule alternative à la mondialisation débridée et à l'hégémonie américaine, sera fédérale ou ne sera pas ».

Le nouveau Bureau est composé en outre de Bruno Boissière (Bruxelles, par ailleurs Secrétaire général de l'U.E.F. supranationale), Jean-François Billion, Philippe Féral et Jacques Chauvin.

La prochaine Commission nationale de 25 membres (directement élus par le Congrès ou représentants des sections régionales) se déroulera à Labergement Sainte-Marie (25160 - Doubs) le 28 septembre et sera en particulier l'occasion de la répartition des tâches au sein du Bureau. Elle sera également l'occasion d'une rencontre amicale entre les membres des instances nationales et les militants Franc-Comtois de même qu'avec des représentants de la Maison de l'Europe Trans-Jurassienne de Neuchâtel.

Jean-Luc PREVEL

Appel de l'UEF-France pour une Constitution fédérale européenne

Toulouse – 29 juin 2002.

Les membres de l'UEF-France réunis en Congrès, demandent à la Convention sur l'avenir de l'Europe de parvenir à doter l'Europe, avant son prochain élargissement, d'une Constitution fédérale qui l'assure de fondements démocratiques et de la capacité d'agir efficacement.

A ces fins ils l'exhortent :

- à intégrer dans la Constitution la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne pour la rendre contraignante ;
- à revoir l'ordre de distribution des compétences selon le principe de subsidiarité qui détermine le ou les niveaux associés les plus efficaces pour exercer le pouvoir. Les dispositions ayant trait aux compétences seraient ainsi réunies dans un cadre juridique unique abandonnant la structure des trois piliers ;
- à réorganiser l'architecture institutionnelle de l'Union européenne en vue de son fonctionnement à 27 Etats-membres. Ceci implique que soit respecté son double caractère d'union des citoyens et d'union des Etats dans une juste représentation des uns et des autres grâce à la codécision du Parlement européen et du Conseil des ministres transformé en Chambre des Etats avec suppression du droit de veto. Ceci implique encore que la Commission européenne soit responsable de toutes les tâches exécutives de l'Union en tant que véritable gouvernement dont le Président serait élu par le Parlement européen avec avis conforme du Conseil.

L'UEF-France invite tous les membres de la Convention, du Parlement européen et de la Commission européenne, tous les parlementaires et les gouvernements dans l'Union européenne et les pays candidats à soutenir cet appel.

L'Europe, je la veux, je la vote !

Compte-rendu du Séminaire JE-F et GFE à Paris (21-23 juin).

Le week-end franco-italien sur « La Convention européenne et la perspective fédérale » organisé par Les Jeunes Européens-France et par la *Gioventù federalista europea* (les deux sections française et italienne de la JEF) avec le soutien et la collaboration des Jeunes Européens-Sorbonne, de l'*Istituto Altiero Spinelli di Studi Federalisti* et du Mouvement européen-France, a été un grand succès.

L'évènement a été l'occasion de renforcer la coopération entre les deux organisations de jeunes, initiée au Congrès de la JEF de Vienne et poursuivie avec la présentation d'un document commun au Comité fédéral de la JEF de Budapest puis avec la participation d'une importante délégation française au séminaire de Bardonnecchia d'avril dernier.

Les hauts responsables de la GFE étaient présents, en particulier son Président Samuele Pii, le Secrétaire général Francesco Ferrero, le secrétaire-adjoint David Soldini, également membre des JE-Sorbonne, outre trois représentants de la Direction nationale et un groupe de militants des sections de Turin, Florence et Rome, soit un total de 10 personnes. En ce qui concerne les JE-France, environ 50 membres du Conseil d'administration (CA), qui comprend le Président, le Secrétaire, la Direction

nationale et les responsables des sections locales ont participé aux réunions.

Quatre brèves sessions thématiques ont permis de confronter les modèles d'organisation et les stratégies des deux organisations qui relèvent de traditions différentes : la GFE, plus impliquée dans le fédéralisme militant et plus autonome vis-à-vis du Mouvement européen et de la classe politique nationale, et les JE-F, très fortement implantés dans les universités et dans les organisations politiques de jeunesse et ayant une plus grande corrélation avec la politique française. Samuele Pii et Valéry-Xavier Lentz se sont penchés sur ces différences, Francesco Ferrero et Aurélien Beaujard ont abordé le thème des cadres politiques français, italien et européen, et de la stratégie que les fédéralistes doivent mettre en place pour orienter la Convention vers leur objectifs ; Cécile Liv Müller et Giovanni Biava ont parlé des projets communs qu'il faudrait soutenir au sein de la JEF-Europe ; Alix Masson et Alberto Frasca ont présenté les diverses activités de formation et de recrutement.

Après un bref pique-nique sur les bords de la Seine, les participants sont passés à l'action, en organisant Place des Innocents une véritable expérience de « référendum populaire », sur un texte qui résumait les requêtes de

l'U.E.F. supranationale à la Convention, intitulé « L'Europe, je la veux, je la vote ! ». La réaction des citoyens a été enthousiaste : en l'espace d'une heure et demi, deux cent fiches ont été recueillies, dont 95 % étaient favorables au projet fédéraliste. Les JE-F, moins accoutumés à ce type d'action, ont admis son efficacité, à tel point que le CA s'est formellement engagé à la renouveler à Paris et dans toutes les sections locales qui y seraient favorables, de même qu'à la suggérer au groupe des *Amis de la Convention*, qui regroupe les membres français de la Convention et les représentants de tous les mouvements pro-européens au plan national.

Après la Place des Innocents, les jeunes fédéralistes se sont rendus au Conseil régional d'Ile-de-France, où s'est tenu un débat sur « *La Convention et l'avenir fédéral de l'Europe* ».

Ce débat a été lancé par Pier-Virgilio Dastoli, porte-parole du *Forum permanent de la société civile*, qui a stigmatisé la Convention pour avoir limité la consultation de celle-ci à quelques brèves auditions avec les représentants européens, invitant ses membres à engager un véritable débat avec les citoyens européens, en proposant un projet de Constitution fédérale, en l'adoptant à la majorité et en le soumettant à un référendum européen organisé en même temps que les élections européennes de 2004. Geneviève Dourte, Secrétaire générale du Mouvement européen-France, a déclaré qu'en construisant l'Europe politique les Etats nationaux jouiraient d'une plus grande souveraineté et pourraient contenir les dérives populistes. Alfonso Iozzo, Président du *Movimento federalista europeo* (section italienne de l'U.E.F. et du WFM-MFM), a rappelé que la Convention est le résultat du succès de la manifestation fédéraliste de Nice du 7 décembre 2000 et a souligné la nécessité d'un gouvernement démocratique européen, choisi par les citoyens, afin de les rapprocher de l'Europe ; il a ensuite insisté sur l'importance de doter le gouvernement européen d'un pouvoir fiscal autonome et de transformer le Conseil européen en un « Chef d'Etat collectif », qui conserve la faculté d'adopter à la majorité qualifiée certaines décisions cruciales (comme la déclaration de guerre) tout en cédant au gouvernement les autres fonctions exécutives...

Deux membres de la Convention pour l'avenir de l'Europe, Valdo SPINI, représentant suppléant de la Chambre des députés italiens et Alain Lamassoure, chef de file de la délégation du Parlement européen, ont répondu à ces sollicitations.

Valdo Spini a déploré l'absence d'un groupe conséquent de fédéralistes au sein de la Convention, et a formé le souhait d'en constituer un rapidement, pour que cette assemblée soit représentative de la diversité de l'opinion politique européenne ; il a poursuivi en soulignant l'importance d'instituer un centre de pouvoir politique économique et d'avoir une capacité d'intervention militaire qui donne du poids à la politique étrangère européenne. Il a enfin admis l'importance de présenter un texte unique, éventuellement adopté à la majorité, et de le soumettre à référendum afin que la Conférence inter-

gouvernementale de 2004 ne puisse pas le dénaturer. En conclusion, Valdo Spini a déclaré que l'échec de la Convention aurait des répercussions dramatiques sur la construction européenne et qu'il convient d'oeuvrer en connaissance de cause.

Alain Lamassoure a débuté en rappelant l'importance de la contribution de l'Italie, et des fédéralistes italiens, sans laquelle aucun progrès ne serait possible, et a réaffirmé que le sommet de Nice a été le point de départ de la Convention. Il a expliqué combien les révolutions du *nombre* (l'entrée de nouveaux pays) et du *peuple* (qui a fait irruption dans le débat européen et n'en sortira plus) requièrent une transformation radicale des institutions européennes. C'est pour cela, a-t-il dit, qu'il faut une Constitution fédérale, et, pour cette même raison, le référendum sera *inévitabile* ; la Convention devra l'affronter en gardant présent à l'esprit la leçon de Maastricht (un référendum adopté en France d'un cheveu) car un texte confus et peu ambitieux serait rejeté sans appel par les citoyens. Alain Lamassoure a ensuite expliqué que la création du gouvernement européen mettra fin aux disputes entre la Commission et le Conseil : la Commission n'existera plus et le Conseil se transformera en un Chef d'Etat collectif ; il a enfin souligné combien la scission au sein de la Convention était nécessaire, en déclarant que : « si seuls le Danemark et la Grande-Bretagne rejettent le texte final, alors nous saurons que c'est un bon texte ! »

Un bref débat avec le public s'en est suivi, qui comptait plus de 120 personnes, et au cours duquel les JE-F et la GFE ont présenté les résultats du « référendum » parisien et invité les rapporteurs à s'activer pour créer des comités pour le référendum européen, sur le modèle de celui qui a été constitué à Rome par son maire, Francesco Rutelli.

Les travaux se sont achevés dans la matinée de dimanche avec la participation de la GFE au CA français des JE-F et l'adoption d'un document commun dans lequel les JE-F ont accepté d'inclure, pour la première fois, la requête relative au vote à la majorité à la Convention, celle relative à l'élection du gouvernement européen et au référendum européen. Le document a été adopté à l'unanimité et le CA JE-F s'est engagé à soutenir la campagne, en multipliant les référendums populaires sur les requêtes des fédéralistes. Le débat sur le caractère fédéral de l'UE reste difficile à imposer en France. Compte-tenu de ces difficultés, présentes même au sein des organisations pro-européennes, comme en témoigne l'absence de l'adjectif fédéraliste dans le nom des JE-F, et surtout le fait que le ME -France, dont les JE constituent la section jeune, n'ai pas adhéré (à ce jour) à l'appel à l'appel de l'U.E.F., il s'agit de premiers résultats véritablement significatifs.

Francesco FERRERO
Secrétaire général de la GFE – JEF Italie.

XVIII ème. Séminaire fédéraliste de Bardonechia.

Le XVIIIème Séminaire de formation fédéraliste - organisé à l'initiative du *Movimento federalista europeo* (MFE) et de la *Consulta regionale europea* du Piémont sur le thème « Europe, gouvernement de la mondialisation et nouvel ordre mondial », s'est déroulé des 23 au 28 Avril à la salle des fêtes de cette commune frontalière de Modane.

Le séminaire a accueilli 78 jeunes, dont 41 provenant d'écoles supérieures piémontaises, sélectionnés sur la base du concours *Devenons citoyens européens*, 23 étudiants choisis par la *Gioventù federalista europea* (section italienne de la JEF) et 14 autres, provenant de tous les pays d'Europe, en particulier de France (Tours et Paris) et, pour l'un d'entre eux du Canada., sélectionnés par le CESI-Maison de l'Europe de Turin. Sept Etats européens étaient représentés, outre la France et l'Italie (Belgique, France, Allemagne, Italie, Hollande, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie).

La session d'ouverture, présidée par le Secrétaire général de la GFE, Francesco Ferrero, a été marquée par l'intervention des maires des villes frontalières et jumelées, de Bardonechia et de Modane, Francesco Avato et Claude Vallet, qui ont fait remarquer combien le processus d'intégration européenne a restauré la paix et apporté le bien-être dans une région qui fut le théâtre de tragiques événements pendant la seconde guerre

mondiale. M. Avato a rappelé le soutien apporté par sa Commune à la Campagne en faveur de la Constitution fédérale européenne, organisée par les fédéralistes, une initiative qui pourrait, dans le futur, également concerner la ville de Modane. Après Alfonso Iozzo, Président du MFE, se sont également exprimés Jean-François Billon, Président de l'UEF - Rhône-Alpes, et Niki Klesl, Secrétaire de la JEF (Jeunes européens fédéralistes).

Les conférences d'ouverture ont servi, comme à l'accoutumée, à donner des clefs de lecture des phénomènes historiques qui ont caractérisé notre continent au cours du siècle dernier et qui sont déterminants pour notre avenir, avec une attention particulière portée à l'histoire et aux perspectives d'évolution de l'unification européenne et aux liens unissant l'Europe au reste du monde. Les thèmes abordés cette année ont été les suivants : *De l'Etat national à l'Union européenne*, *Europe, gouvernement de la mondialisation et nouvel ordre mondial*, *Le fédéralisme, une nouvelle pensée politique*, et, *Après l'Euro, la Fédération européenne*.

Le séminaire s'est achevé par une table ronde en anglais sur le thème, *A Constitutional Convention for the Future of Europe* qui a débattu de la capacité de la Convention à constituer un groupe européen démocratique et efficace, prêt à affronter les défis du futur proche.

Colloque à l'Université de Milan

MARIO ALBERTINI

DANS L'HISTOIRE DE LA PENSÉE POLITIQUE CONTEMPORAINE.

A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de Mario Albertini, un Colloque en souvenir du rôle qu'il a joué dans l'histoire de la pensée politique contemporaine (organisé à l'initiative conjointe du *Movimento federalista europeo*-section italienne de l'U.E.F. et du *WFM-MFM*, des Universités de Milan et de Pavie et avec la collaboration du *Centro Mario Albertini di Studi sul Federalismo* et de la *Fondazione europea Luciano Bolis*) s'est tenu à l'Université d'Etat de Milan.

La journée a été inaugurée par les hommages du recteur de l'*Università degli Studi* de Milan, Enrico Deledda, et les travaux de la matinée ont été présidés respectivement par les professeurs Alberto Martinelli et Arturo Colombo.

Se sont ensuite succédé les interventions de : John Pinder, président honoraire de l'U.E.F. supranationale, sur les grandes étapes de l'évolution de la pensée d'Albertini, établissant un parallèle avec la tradition fédéraliste anglo-saxonne et la situant dans le contexte de la naissance et du développement du fédéralisme organisé en Italie ; Salvatore Veca, a souligné sa capacité d'Albertini à anticiper les thèmes aujourd'hui cruciaux dans la pensée politique contemporaine ; Francesco

Rossolillo, président honoraire de l'U.E.F. supranationale et directeur de la revue *Il Federalista* (Pavie), a précisé la nature de la tâche révolutionnaire des fédéralistes et la vision particulière du concept d'avant-garde fédéraliste ; Tommaso Padoa-Schioppa, membre du Directoire de la Banque centrale européenne, a évoqué son rôle dans la bataille pour la monnaie européenne et souligné les aspects constitutionnels de l'Union économique et monétaire ; Lucio Levi, membre du Comité fédéral de l'U.E.F. et du Bureau exécutif du *WFM-MFM* et Directeur du *Federalist Debate* (Turin), a évoqué le rapport entre fédéralisme européen et fédéralisme mondial qui a caractérisé l'évolution de la pensée fédéraliste en Italie sous son égide ; enfin, Sergio Pistone, a illustré le rôle joué par la catégorie de la raison d'Etat dans son œuvre.

Au terme du Colloque, le président du MFE, Alfonso Iozzo, a résumé les travaux de la journée.

Presse fédéraliste envisage de publier, dans la mesure de ses possibilités financières et de collaborations éditoriales à définir, les Actes de ce colloque.

Presse federaliste

MARIO ALBERTINI

Mario Albertini a, pendant de longues années, enseigné la *philosophie de la politique* à l'Université de Pavie et dirigé le *Movimento federalista europeo*, du début des années soixante à sa mort. Sa contribution à la formation d'une véritable science de la politique a été strictement liée à son engagement moral et politique, concrétisé dans la lutte pour la Fédération européenne. C'est dans le cadre de cet objectif qu'Albertini a développé ses réflexions théoriques et pratiques sur le présent, dont il affirme dans ses écrits, « qu'il n'a de sens que parce qu'il recèle la perspective d'une évolution vers une situation nouvelle, qui tend à l'amélioration du sort de l'humanité » ; et sur le futur, qui « ne peut faire l'objet d'une simple description, mais doit s'articuler autour de nouveaux principes d'action ».

C'est en raison de cette position, c'est-à-dire de sa rigueur scientifique associée à la rigueur morale des luttes politiques qu'il a menées, qu'Albertini est devenu l'un des plus éminents théoriciens du fédéralisme. Il a laissé en héritage une quantité considérable d'ouvrages : *livres*, mais aussi *essais* et *articles* publiés dans diverses revues (surtout *Il Federalista*, qu'il a dirigé jusqu'à sa mort), journaux, opuscules, dont les thèmes varient du fédéralisme au nationalisme, de l'urbanisme à la révolution scientifique et technologique, du processus d'unification européenne à la stratégie de la lutte pour l'Europe, aux analyses limpides des événements politiques qui ont marqué l'histoire de l'Europe et du monde dans la période ayant suivi la seconde guerre mondiale.

Il ne faut, en outre, pas oublier l'important patrimoine de culture orale -conservé sous forme d'enregistrements et de recueils de pensée- qui nous a été légué au cours de conférences universitaires, de discours prononcés à l'occasion de Congrès, de *stages de formation*, de débats. C'est précisément sur le sens et l'importance de la culture orale, en particulier dans le cadre d'une expérience politique nouvelle telle que le projet de construction d'un nouvel Etat dans une région d'Etats historiquement consolidés, qu'Albertini s'est souvent arrêté.

Il discourait souvent sur Platon, en particulier sur *Phèdre* (qui analyse les limites de l'écriture par rapport à l'oralité), pour arriver à la conclusion que la seule véritable forme de communication productive, à savoir celle qui permet l'émergence des idées, est orale, parce qu'elle est le siège des échanges. Il ne niait naturellement pas la fonction du langage écrit qui permet d'ordonner les idées lorsqu'elles sont arrêtées. Mais la défense de l'oralité était, pour Albertini, l'affirmation de la nécessité que le langage passe par un processus dans lequel toute assertion puisse être soumise au jeu des questions et des

réponses qui ouvre de multiples perspectives : le dialogue, en somme. Et cette épreuve est encore plus importante lorsque l'on n'en est pas encore au stade où l'on « pose » un savoir, mais à celui où l'on cherche à concorder avec une réalité mouvante dans une période de transition comme la nôtre et à l'interpréter pour esquisser de nouvelles voies et élaborer des projets.

Pour ce faire, il fallait soumettre l'« apparence », à savoir la superficialité des événements, à l'épreuve des catégories traditionnelles de l'analyse politique afin d'en appréhender l'« essence ».

Ce qui nous semblait a priori « apparent », en ce sens qu'elle était visible de tous depuis la seconde guerre mondiale, c'était la crise historique des Etats européens, supplantés dans leur rôle de puissance par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Mais ce qui n'était pas encore de l'ordre de l'« essence », c'était la véritable nature de l'Etat national (un mythe à détruire) et l'alternative théorique et pratique à sa crise, le fédéralisme.

Le fédéralisme a été défini par Albertini comme étant « la nouvelle pensée politique active » qui considère la paix comme valeur prioritaire de notre époque et qui, à travers une nouvelle forme d'Etat, l'Etat fédéral, permet l'unification des Etats préexistants. C'est le postulat de la réalisation de la paix, qui permet parallèlement de parvenir à la réalisation des autres valeurs (liberté et égalité) qui ont été et sont toujours bridées par la division du monde en Etats souverains.

L'Europe, au sein de laquelle un processus d'unification est en cours, est le terreau sur lequel peut germer ce qu'Albertini a défini comme étant la « nouvelle culture politique de l'unité du genre humain » ; c'est sur ce front, celui de la lutte pour la Fédération européenne, qu'Albertini, lorsqu'il agissait, abordait les problèmes théoriques de la création d'un pouvoir d'Etat nouveau à l'endroit des pouvoirs consolidés que sont les Etats nationaux.

C'est une tâche qui n'est certes pas facile, surtout lorsqu'il ne s'agit plus de faire des avancées (la dernière a été la création de la monnaie unique), mais d'atteindre l'objectif final, le transfert de la souveraineté des Etats au profit de la fédération. Aujourd'hui cette lutte finale est à l'ordre du jour, et Albertini n'y participera pas, mais le fabuleux héritage de pensée et d'action qu'il a légué aux fédéralistes est une référence fondamentale en mesure de mobiliser les énergies morales qui constituent les fondements de toute entreprise révolutionnaire.

Nicoletta MOSCONI

Membre du Comité central du MFE (Pavie).

12 SEPTEMBRE 2001 : LE MONDE N'EST PAS AU POINT MORT.

Lectio doctoralis de Tommaso PADOA-SCHIOPPA
(Membre du Directoire de la Banque centrale européenne)
Université de Padoue
26 Octobre 2001

1. Introduction.

J'ignore dans quelle mesure mes collègues de la Banque Centrale considéreraient comme une distinction de recevoir une Maîtrise en Sciences politiques. Les trente années pendant lesquelles j'ai exercé cette profession ont, en effet, été marquées par l'engagement de nombreuses personnes, y compris moi-même, à tenter de séparer l'administration de la monnaie de la politique. A la méfiance traditionnelle des *public servants*¹ envers "les politiciens" s'en est ajoutée une autre plus spécifique : dans un régime où la circulation fiduciaire (un régime dans lequel la quantité de monnaie en circulation ne dépend plus du cours de l'or, mais plutôt de ce que Luigi Einaudi² nommait la planche à billets), la qualité essentielle de la monnaie, à savoir le maintien de sa valeur dans le temps, ne peut être assurée qu'en préservant sa création de toute propension à la dilapider. Et il y a effectivement eu, pendant des décennies, un intérêt, non privé mais public, très pressant dans ce sens : des gouvernements et des parlements plus enclins à la dépense qu'à l'imposition de taxes, en raison d'exigences militaires, sociales ou électorales. Lors des cours de formation professionnelle que je suivis en 1968, l'on nous enseigna que nous pouvions gravir tous les échelons de la Banque d'Italie, sauf celui de Gouverneur : "Cet ultime échelon vous est forclus car le Gouverneur doit être une personne de l'extérieur, doit savoir dialoguer avec les politiciens, chose que vous ne devrez, ici, ni apprendre ni faire".

Tout en étant fermement convaincu de l'importance que revêt l'indépendance d'une banque centrale tant par rapport au pouvoir politique qu'économique, je ne partage pas l'attitude d'opposition au politique qui caractérise la profession à laquelle j'appartiens et qui, malheureusement, se propage dans la société italienne. Je me sens donc profondément honoré de ce que "la politique" soit la discipline dans laquelle j'ai, aujourd'hui, acquis des titres de noblesse et que cela survienne au sein de l'Université qui, il y a des années, honorait du même titre Altiero Spinelli, un Italien et un Européen qui a oeuvré comme peu à l'édification de la paix et de la liberté des peuples.

Le thème de mon intervention est l'effort que, désormais, l'ensemble du monde et non seulement une partie de celui-ci, est en train d'accomplir, en vue de s'unir dans la paix et la liberté, le bien-être et la justice. Mon choix résulte de ce qu'il m'apparaîtrait impossible, aujourd'hui,

de parler de politique en occultant les événements du 11 Septembre.

Je ne parlerai donc pas de l'Europe, qui est pourtant la sphère politique dans laquelle je suis plus particulièrement engagé ; mais toutes les réflexions que j'exposerai résultent de l'expérience acquise en Europe au cours des cinquante dernières années : l'avènement d'une paix véritable entre pays et peuples qui s'étaient fait la guerre pendant des siècles.

En l'espace tragique de quelques semaines, Göteborg, Genève, New-York, ont annoncé à ceux qui étaient distraits un mal que nous définirions de la sorte : le contraste qui existe entre les domaines dans lesquels le monde a réalisé son unité et ceux dans lesquels règne la division. L'unité dans les échanges, dans les risques climatiques et nucléaires ; la division résultant des disparités de niveaux de vie, de l'absence d'instruments permettant d'atténuer les conflits économiques, politiques et religieux. L'unité du monde, c'est la question centrale d'un siècle qui, s'il est considéré en termes de délais nécessaires pour parvenir à un résultat durable, risque de s'avérer résolument long.

Si les pré-requis d'un cours sont les vérités qu'il convient d'enseigner et les solutions qu'il convient de proposer alors je n'aurai, pour ma part, réalisé que partiellement cet objectif. Nous ne connaissons pas de remède précis à ce mal ; la voie qui s'offre à nous est celle de la recherche, et pas seulement celle de l'effort de réalisation. "La guerre est aussi ancienne que l'humanité ; la paix, en revanche, est une invention récente"³ écrivait au 19^{ème} siècle le juriste anglais, Henry Maine. Nous ne nous trouvons toutefois pas au point de départ, nous ne manquons pas de points de référence essentiels. Les ignorer reviendrait effectivement à condamner le monde à la ruine. Les événements de ces dernières semaines nous ont, en effet, fait prendre conscience que les forces destructrices sont, semblent, plus mondiales que les forces constructrices.

Tout d'abord : la paix, la liberté, le bien-être, la justice sont des biens proprement *universels*. Tous n'en avaient pas conscience, il y a encore peu. Ils sont universels non seulement parce que tous y aspirent, ce qui a toujours été une constance, mais aussi parce que, désormais, il n'est plus possible de les réaliser "dans un seul pays". Les êtres humains aujourd'hui vivants, et plus encore ceux à naître, sont d'ores et déjà unis par la seule nécessité de dépendre les uns des autres pour les atteindre.

Ensuite : la dépendance réciproque fait de l'obtention de ces biens une question *politique*, c'est-à-dire relative à la science et à l'art de gouverner. Elle requiert l'exercice du

¹ Fonctionnaires (Ndt.).

² Economiste. Ancien Président de la République italienne après la Seconde Guerre mondiale.

³ Citation de Michael Howard, *The Invention of Peace*, Londres 2000.

pouvoir, des méthodes d'attribution et de contrôle de ce dernier, des lois, l'administration de la justice, la coercition. L'étymologie du mot rappelle que la dépendance réciproque, et par voie de conséquence la politique, est née dans la cité et y est longtemps restée confinée. Aujourd'hui la cité c'est le monde.

2. L'existence d'un marché ne suffit point.

Parmi les trois grandes sphères de l'activité humaine - l'économie, la politique, la culture - l'économie est, indubitablement, celle qui a franchi avec la plus grande célérité les frontières des Etats. Le terme "mondialisation" indique l'émergence d'un marché et d'un secteur financier à l'échelle planétaire. Le même modèle de voiture est fabriqué dans le monde entier, avec des moteurs, des instruments électroniques, des pneumatiques fabriqués à des milliers de kilomètres les uns des autres. Tout comme les ordinateurs, les téléphones, l'électroménager, les jouets, les avions. Le même *hamburger* est préparé par Mc. Donald dans plus de 28.000 restaurants implantés dans 120 pays. Le marché financier, qui reste constamment ouvert mais en des points divers du globe selon les fuseaux horaires, surveille en permanence les entreprises et les pays ; il décidait hier du sort de la Corée ou de la Russie et, aujourd'hui, de celui de l'Argentine.

Les événements de 2001 ont intensifié un débat qui a cours depuis longtemps, et a donné naissance à des fronts en apparence opposés. Partisans et opposants de la mondialisation semblent en effet unis par un même mythe, né au cours de la première révolution industrielle, qui reste totalement insensible au raisonnement et à l'expérience : le mythe de l'économie comme unique structure portante de l'ordre social. Il fait croire aux adversaires de la mondialisation que le mal réside dans la recherche du profit qui est une caractéristique du marché (ils le nomment *mode de production capitaliste*). Il empêche ses partisans de prendre conscience de ce qu'un système économique ne peut se substituer à une organisation politique. Les adversaires identifient un mal, mais se trompent de diagnostic. Quant aux partisans, ils nient la maladie.

Affirmer que la maladie n'est pas synonyme de faillite d'un système économique qui prend appui sur le marché, trouve sa justification dans l'expérience comparée des pays qui, par des voies diverses, ont tenté de sortir de la pauvreté. Les vastes régions où le niveau de vie s'est élevé sont également celles où les principes de l'économie de marché ont été appliqués. En revanche, les régions qui ont choisi la voie de la planification ont connu une aggravation de la pauvreté et de la corruption qui étaient déjà leur lot. Dans le camp soviétique où, pendant une période plus longue et de manière plus radicale, toute forme de marché a été supprimée, le désastre économique a été intégral et perdure nonobstant la disparition de l'Union soviétique. Plus l'expérimentation d'opposition à l'économie de marché aura été longue et durable, plus retentissante aura été sa faillite. Par conséquent, le diagnostic qui interprète les inconvénients de la mondialisation comme étant la résultante des contradictions du capitalisme est erroné.

Mais reconnaître l'erreur de ce diagnostic ne suffit pas à vanter les mérites et les progrès du capitalisme et du marché. L'erreur de diagnostic, tout comme la négation de la maladie, font courir de graves risques. L'erreur conduit à faire des propositions visant à priver l'économie mondiale des moteurs de la quête de profit et de nouveaux échanges. Ce sont des propositions de restauration quelles que soient les intentions qui les sous-tendent : à savoir, le retour à l'autarcie, à l'économie sans marché, au songe de la planification.

Mais la négation du mal expose à des périls tout aussi graves : à la consolation illusoire que la croissance puisse, telle une eau purificatrice, aplanir toutes les difficultés ; au refus de corriger les distorsions du marché mondial et de la finance internationale ; à l'incapacité à réformer la coopération internationale ; à la prétention selon laquelle l'économie apporterait des solutions aux problèmes politiques. En niant le mal, les partisans de la mondialisation alimentent bien plus les manifestations d'hostilité et de révolte que ne le font ses adversaires.

Il est un fait que pour instaurer la paix, la liberté, le bien-être, la justice, l'affirmation d'un marché est une condition nécessaire mais non suffisante. Elle est insuffisante tant pour un *consortium* humain que pour un village ou un Etat. Trois arguments plaident, selon moi, en faveur de cette thèse.

Tout d'abord, le marché a lui-même besoin, pour fonctionner, d'instruments juridiques, sociaux, culturels, politiques et institutionnels. Marché est synonyme d'échange, de division du travail, d'investissement, de crédit, de prestation de service, de propriété, de confiance. A l'inverse de la plus moderne des machines, il ne peut être implanté inopinément dans une région reculée de la planète et permettre à ses habitants d'effectuer le saut de l'âge de pierre au 21^{ème} siècle.

Deuxièmement, même lorsqu'il fonctionne parfaitement, le marché ne produit pas tous les biens nécessaires à l'homme et à la société. Il y a des biens fondamentaux tels que la sécurité ou la paix, l'environnement ou l'instruction, la stabilité monétaire ou le respect des contrats stipulés, que personne n'est individuellement en mesure de produire pour lui-même ou de vendre à d'autres, parce que si chacun peut en jouir lorsqu'ils existent déjà, personne n'est, individuellement, disposé à en payer le prix.

Troisièmement, l'économie n'est pas tout : l'on ne vit pas que de pain, ni individuellement, ni collectivement. La paix, la liberté, le bien-être, la justice sont nécessaires au bon déroulement de la vie économique puisque, pour les obtenir, le travail, les moyens matériels, l'instruction, la production de biens et services sont nécessaires. Mais ils ne *sont* pas, par leur nature intrinsèque, "uniquement du pain" : ce sont des valeurs, des idéaux humains, pour lesquels certains sont prêts à sacrifier leur pain. Et bien plus encore : si la paix, la liberté, la justice sont considérés par presque tous, comme des aspects désirables d'une société civile, c'est parce qu'à leur tour, elles sont les conditions nécessaires à l'obtention d'autre chose. C'est parce qu'il est plus aisé d'accomplir, *dans un contexte de paix, de liberté, de bien-être, de justice*, des activités plus nobles que la quête de nourriture, l'autodéfense physique, l'enrichissement. Il devient alors possible d'approfondir le savoir et la connaissance, de

jouer du beau et d'en produire, de voyager, de cultiver l'amitié et la culture, l'*otium* et la contemplation.

3. La politique : la voie royale.

Affirmer que l'existence d'un marché ne suffit point, revient à dire qu'aucun remède aux maux de la mondialisation ne sera adapté tant que des progrès significatifs dans le sens d'un ordre politique qui soit lui-même mondial n'auront pas été accomplis.

Il serait erroné d'affirmer que l'édification d'un tel ordre soit aujourd'hui au point mort. De nombreuses tentatives et d'importants progrès ont déjà été accomplis dans un passé récent, même si la réalité paraît contradictoire : il s'agit des principes dont cet ordre devrait s'inspirer, mais également des réponses absurdes qui ont été apportées et des problèmes non résolus ; de l'embryon d'institutions, mais aussi de leurs clones impropres et des adversaires acharnés de toute organisation pacifique.

Un esprit libre de spéculer au-delà de ce qui apparaît réalisable distinguera très rapidement et clairement la voie royale à emprunter. C'est celle qui conduit à un gouvernement du monde fondé sur ces principes *mêmes* que la pensée politique et l'expérience séculaire ont élaboré pour d'autres communautés humaines plus réduites (cités, pays, continents) : à savoir, la proclamation des droits fondamentaux de la personne, les instruments de gouvernement capables de les garantir, la sujétion de celui qui exerce le pouvoir aux lois et au contrôle du citoyen.

Après les deux guerres mondiales qui ensanglantèrent le siècle écoulé, cette spéculation inspira finalement l'action politique elle-même. Précisément parce que ces conflits avaient été *mondiaux*, ainsi l'ordre de la paix et du droit qui se mit en place afin d'empêcher leur récurrence fut également *mondial*. La notion de "citoyen du monde" devint une réalité.

La Société des Nations et l'Organisation des Nations unies sont les deux institutions créées aux fins d'instituer, après le règne de la loi du plus fort, l'ère de la paix et du *Rule of Law** au sein de toutes les nations. Nous constatons aujourd'hui que l'ONU jouit de peu de crédit auprès de l'opinion publique, est souvent tournée en dérision en raison de son impuissance, et n'apparaît pas comme un idéal pour lequel il vaille la peine de se sacrifier. C'est la position non seulement de nombreuses personnes qui observent le monde passivement, mais aussi de nombre de ceux que l'angoisse, la pitié et le désir de paix poussent à manifester contre la mondialisation, contre la tyrannie du marché, et pour la paix à tout prix. Il est vrai que l'on évalue à une centaine le nombre de guerres qui ont eu lieu dans le monde depuis 1945, et à des millions le nombre de morts. Il est vrai que l'ONU n'a pas su empêcher les exterminations dans des pays comme l'Union soviétique, la Chine, le Cambodge, le Rwanda, la Yougoslavie, l'Algérie. Mais elle a manqué son objectif non tant parce que le principe sur lequel elle se fondait était erroné, mais plutôt parce que sa réalisation était insuffisante.

Trop souvent, l'on oublie les progrès qui ont pourtant été accomplis sur cette voie royale, les lentes mais

considérables mutations de concepts et d'instruments traditionnels. Dans le secteur militaire, les forces armées ne sont plus des institutions uniquement consacrées à la guerre offensive ou défensive, mais également au maintien et au rétablissement de la paix (*peace-keeping* ou *peace-making*) à savoir, à la séparation des belligérants, au contrôle du territoire, à prévenir l'extension des conflits. Les Nations unies ont actuellement seize opérations de ce type en cours, dans lesquelles sont engagés environ trente mille soldats.

Des progrès ont été accomplis depuis 1948, avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans le sens de la définition et de la sauvegarde des valeurs communes à l'humanité. L'on a élaboré la notion de "crime contre l'humanité", un crime que l'on doit considérer non pas dans le cadre partiel d'un lieu et d'un temps, mais plutôt dans celui universel du genre humain et de façon permanente. Selon ce même fondement du droit pénal, sur la base duquel un délit est commis en offense à la société et qu'elle doit, par conséquent, elle-même juger et punir, il a été convenu que, dans certains cas, l'on considérera que c'est l'humanité tout entière qui aura été offensée.

Face à l'extraordinaire accélération de l'interdépendance économique, au développement de menaces que seule l'humanité dans son ensemble peut conjurer (la biosphère, le terrorisme, la prolifération d'armes atomiques), ces progrès pourtant significatifs accomplis sur la voie royale ont été toutefois lents et imparfaits. Les instruments dont dispose aujourd'hui l'ONU et les autres organismes internationaux sont totalement insuffisants.

Cette insuffisance a incité à chercher d'autres alternatives : des formes impropres de gouvernement, l'engagement humanitaire individuel, les protestations. Les *formes impropres de gouvernement* correspondent à l'hégémonie d'un pays sur le monde, à l'équilibre des forces, au concert des nations. Aujourd'hui elles sont encore plus difficiles à mettre en pratique que par le passé et, même dans le passé, elles n'ont jamais permis de garantir la paix. Ce n'est pas la paix c'est plutôt la trêve, l'absence temporaire et précaire de conflits ouverts qui s'instaure entre une ou plusieurs puissances souveraines, chacune d'entre elles ayant la nécessité ou l'ambition d'étendre son action et d'exercer son influence au-delà de ses frontières. La voie de *l'engagement humanitaire*, c'est celle de milliers de personnes qui, individuellement ou sous le couvert d'organisations, sont allées à Sarajevo ou en Afghanistan aux moments les plus dangereux, assistent les enfants des rues au Guatemala, enseignent à l'Université du Mozambique, soignent les malades en Inde. Ce sont des germes de courage, d'intelligence, d'expertise professionnelle qui porteront certes des fruits ; mais ce fruit ne sera pas un ordre politique du monde. Enfin, le long de la voie de la contestation l'on rencontre des milliers de jeunes mus par la compassion, un désir ingénu de paix, la peur d'un monde trop grand ; mais également des militants politiques -tout sauf ingénus- nostalgiques du marxisme-léninisme ; et pour finir, des *casseurs* et des *hooligans** aguerris à la guérilla urbaine. La voie de la protestation dénonce le mal, mais ne

* Règne du droit (Ndt).

* En français et anglais dans le texte (Ndt.).

propose aucun remède au mal qu'il peut, en outre, aggraver.

Chacune de ces trois voies a son utilité, mais aucune d'entre elles n'est la panacée et ne peut prétendre se substituer au long et fastidieux cheminement sur la voie royale.

4. Tentatives répétées.

La destinée du monde se trouve donc à la croisée des chemins entre une voie royale, dont nous connaissons l'aboutissement et les principes qui la sous-tendent mais qui s'avère également incertaine et inaccessible et les voies du passé, que nous savons précaires et inefficaces, manifestations d'abnégation ou protestations qui ne suffisent pas à pallier l'absence de gouvernement.

La voie royale est inaccessible tout d'abord et surtout parce que la parcourir revient à limiter la souveraineté des Etats. Dans un ordre constitutionnel qui s'inspire des philosophies politiques évoquées ci-dessus, seraient institués, avec le concours de tous, des pouvoirs et des lois qui s'imposeraient aux pouvoirs nationaux. C'est par la nature même d'un contrat social que les parties contractantes sont liées, mais ce lien s'oppose à l'idée qu'un Etat souverain n'admet aucun pouvoir qui lui soit supérieur ; une idée encore si enracinée dans la culture dominante que sa seule remise en question semble porter atteinte à l'existence de l'Etat.

Mais quand bien même l'on voudrait s'engager dans cette voie inaccessible, il faudrait en tracer les contours depuis le départ, en apportant des réponses à des questions épineuses. Quels pouvoirs transférer des Etats à un gouvernement mondial ? Comment en assurer la représentativité ? Quels sont les instruments dont il conviendrait de le doter ? Le principe de démocratie est unique, mais il se réalise selon des procédures et par le biais d'institutions qui varient selon qu'il s'agisse du gouvernement d'un village, d'une ville, d'un Etat-nation, de la fédération continentale ou du monde. A chacun des passages historiques qui ont permis au contrat social de s'étendre (au fur et à mesure que s'accroissait la communauté de personnes qui reconnaissaient leur interdépendance réciproque), les institutions du gouvernement ont dû être réinventées afin d'en conserver les caractéristiques d'efficacité, de légitimité, d'équilibre des pouvoirs, que la pensée et la conscience civile considéraient comme étant inaliénables.

La voie de l'édification d'un ordre politique mondial -au sein duquel l'on développerait cette *portion* de paix, de liberté, de bien-être, de justice (je dis "portion" car ce n'est pas la paix *dans sa globalité*, la liberté *dans sa globalité*, etc. qui dépend de l'état du monde car il existe différentes formes de paix : celle qui prévaut au sein de la famille et celle qui prévaut au sein de la cité ; différentes formes de justice : une justice locale et une autre universelle)- qui n'est réalisable qu'à l'échelle planétaire et, par conséquent, très difficile. Mais nous devons savoir que *nous ne sommes pas au point de départ...* Cette voie nous l'avons trouvée et nous nous y sommes engagés depuis près d'un siècle. Nous devons tirer des enseignements des échecs répétés que nous avons enregistrés jusqu'à présent.

Ce qu'Altiero Spinelli affirmait à propos de l'unité européenne vaut pour la création d'un ordre politique mondial : la force d'une idée est révélée non tant par le fait qu'elle s'impose sans rencontrer d'opposition au moment de son émergence, mais plutôt par sa capacité à renaître de ses cendres. Si une idée renferme ce que j'ai, ci-dessus, appelé le principe fondamental permettant la résolution d'une question qui tourmente l'humanité, l'on y reviendra, maintes et maintes fois. L'échec de tentatives répétées ne parviendra pas à l'éliminer de la conscience et de la volonté humaine.

5. Multiculturalisme et culture commune.

A un certain moment de l'histoire de l'Occident, le terme "union" fut usité pour définir un ordre politique. Au départ, une union *personnelle*, de territoires divers réunis sous une même couronne (en Espagne, dans les îles britanniques), puis de peuples dispersés dans des provinces contiguës (aux Pays-Bas).

Dans ces cadres l'on reconnaissait, ou l'on entendait construire, une unité non seulement politique, mais également *culturelle*. La culture se développait principalement dans le cadre religieux, contrairement à l'Empire romain, lequel toutefois abandonna le syncrétisme et pratiqua la persécution lorsqu'il se sentit menacé par le Christianisme. Ce n'est que vers le milieu de l'ère moderne, et au sein des Etats de tradition chrétienne, que se développa la notion de séparation entre le pouvoir politique et religieux et, avec elle, l'émancipation de la culture indépendamment du pouvoir politique.

Il convient de se demander si une union politique du monde serait possible sans aucun point de convergence sur le plan culturel. La réponse est : non, cela n'est pas possible. Tout comme un système de production et d'échange exige, pour son fonctionnement à l'échelle mondiale, des règles et des pouvoirs qui le régissent, et par conséquent une politique mondiale ; de la même façon, une politique mondiale suppose au préalable que certains de ses principes fondateurs soient universellement partagés, soient donc un point de convergence dans la culture. Le contrat social du monde peut être rédigé de plusieurs façons ; mais quelle qu'en soit la rédaction, les idées, et donc la culture, qui l'inspirent devront être partagées par les parties contractantes.

Aujourd'hui nous constatons que, précisément sur la question de la séparation entre la culture et la politique, entre le pouvoir religieux et politique, la division du monde est si grande qu'elle fait couler le sang et menace la sécurité de tous. En Afghanistan, huit coopérants (médecins dévoués au secours humanitaire) encourrent une condamnation à mort parce qu'ils auraient été trouvés en possession d'une bible en langue arabe et de crucifix. Il sont accusés du délit de "prosélitisme". Que recouvre véritablement un tel délit ? Le respect de la liberté d'autrui consisterait-il à lui dissimuler notre propre vérité ? Ou n'est-ce pas plutôt cette dissimulation qui serait un manque de respect ? Commentant l'affaire, le ministre des Affaires étrangères afghan, Muttawakil, observa : "Nous croyons être ici au service des droits de l'homme, mais il y a une petite nuance dans la définition. Nous

croyons en des droits qui relèvent de l'Islam, et si quelqu'un cherche à nous imposer sa vision il commet une grave erreur, parce que ce monde n'est pas celui d'une seule culture et d'une seule religion."

J'ai parlé de point de convergence sur le plan culturel, non de culture commune. Tout comme l'économie *dans son ensemble* n'est pas mondiale, il n'est pas nécessaire que l'ensemble de la politique et de la culture soient et doivent être unitaires pour que la paix puisse exister dans le monde. S'il est exact qu'un ordre politique mondial n'est pas possible sans un minimum de consensus dans les domaines fondamentaux de la philosophie politique et du droit, il est également vrai que le monde est, et restera, multiculturel. Cet ordre ne peut, et ne doit, se proposer d'entraver les processus d'influence réciproque, les osmose, les contaminations qui marquent l'histoire et qui, très souvent, en définissent les moments cruciaux. Il doit empêcher les conversions forcées, et non les conversions librement consenties ; la suppression des langues locales, non leur lente extinction ; l'abus de pouvoir du plus fort, et non l'adhésion à la solution idoine.

Il ne m'échappe pas, et il n'échappe à personne, que chacun de ces termes (liberté, abus de pouvoir, adhésion, solution idoine, etc.) recèle tant de questions et tant d'embûches, et tant de difficultés rencontrées dans leur mise en application correcte. Mais les difficultés ne sont certainement pas aplanies par des formulations plus rudimentaires. Les règles de vie en société que l'Occident a perfectionné au fil du temps, non sans commettre d'erreur fatale, sont imparfaites et requièrent de la vigilance dans leur mise en oeuvre ; mais elles restent néanmoins celles pour lesquelles Mandela, Sakharov et Gandhi ont enduré la prison, les étudiants chinois sont morts à Tienanmen, les *boat people* ont fui le Vietnam, les femmes iraniennes et algériennes ont été lapidées. Ce ne sont pas des valeurs "européennes" ou, comme on le disait autrefois, "bourgeoises", par opposition à des valeurs "asiatiques", "socialistes", ou "islamiques" : ce sont des *valeurs* sans qualificatif.

6. Entrer dans l'histoire.

L'irruption de la tragédie historique dans la vie de chaque individu est une expérience que tout être humain expérimente au moins une fois au cours de son existence, en restant marqué à jamais. C'est, en général, l'expérience de la *guerre*.

Pour nombre de ceux qui vivent dans les pays où règnent le bien-être et la démocratie, pour vous étudiants, les images de l'attaque des tours jumelles ont été et resteront l'expérience dramatique qui confirme que votre maison, école, bureau, ne sont pas à l'abri d'une destruction. Le Vietnam, l'Iran, le Koweït, le Kosovo, la Tchétchénie étaient des contrées lointaines. Il y a sept semaines, à l'improviste, la guerre, tant de fois retransmise par la télévision depuis ces pays, a cessé d'être un fait d'époques révolues et de contrées lointaines.

L'irruption de la tragédie historique dans la vie de chaque individu transforme la vie elle-même, fait percevoir la mort comme un événement qui ne concerne pas

uniquement le cadre de ses propres affects, pose de nouvelles interrogations : si l'histoire envahit notre quotidien, quel rôle pouvons-nous jouer dans l'histoire, comment pouvons-nous, à notre échelle, y prendre part à notre tour ?

Les citoyens privilégiés du bien-être et de la démocratie sont également ceux, parmi les habitants de la planète, qui semblent, en grande majorité, avoir choisi la paix comme bien suprême. Sans doute jamais auparavant le pacifisme n'a été aussi diffus qu'aujourd'hui parmi les jeunes Européens. L'on pensait que la paix était acquise ; l'on pensait qu'il suffisait de "cesser de faire la guerre" pour que toute l'humanité en jouisse. Les plus ingénus et désinvoltes le clamaient uniquement sur les places ; les plus généreux et cohérents cherchaient, comme les coopérants susmentionnés, un engagement humanitaire direct dans les zones de conflits.

Maintenant que la guerre est devenue une réalité proche, la difficulté et le prix à payer pour la paix se présente sous un aspect nouveau. De la même manière, bien que diamétralement opposé, la guerre clamée dans la rue, surtout par les jeunes, en 1914, se révéla en quelques semaines être, non pas une aventure romantique, mais un épouvantable massacre. Même la paix peut, comme nous l'avons constaté à New-York, de manière inopinée générer des massacres atroces. L'on comprend alors que la paix dont on a joui en Europe pendant des décennies n'est pas le fruit du pacifisme, l'on comprend que les grands-parents et arrière-grands-parents enrôlés au cours des deux guerres mondiales, alors qu'ils avaient le même âge que les étudiants d'aujourd'hui, ne chérissaient pas moins la paix que ne la chérissent aujourd'hui leurs petits-enfants.

Et pourtant, il est vrai que la paix ne se construit ni par la violence ni par la non-violence. Si l'on veut parfaire l'invention moderne de la paix, l'on doit oeuvrer à prévenir la récurrence des guerres, ne pas se soustraire à celles qui ont cours. L'on doit oeuvrer en politique, et pas seulement dans le cadre du volontariat. L'on ne peut attendre que se produisent les changements en profondeur : le monde des pacifistes ne naîtra jamais si, entre-temps, ce sont les partisans de la violence qui le conquièrent. Et l'on ne peut non plus espérer que l'engagement humanitaire apporte un remède, outre aux malades et aux pauvres, même aux fanatiques et aux terroristes. L'on ne peut rêver d'une culture uniforme : un point de convergence minimum doit suffire à rédiger un contrat social mondial. Pour construire la paix il convient de mettre tout en oeuvre sur le plan de la politique. Il n'existe pas d'autre méthode que celle inventée et appliquée avec succès pour prévenir l'occurrence de la guerre au sein de chaque pays : substituer le règne du droit à la loi du plus fort, poser des limites au pouvoir absolu des Etats. C'est un long parcours, qui requerra beaucoup plus de temps que la guerre déclenchée le 11 septembre. Les êtres vivants d'aujourd'hui n'en connaîtront pas l'issue, mais ils doivent savoir qu'il est déjà initié, que l'on est à mi-parcours et que l'on a tous les atouts en mains.

XXIVème. Congrès des fédéralistes mondiaux - Londres 11-15 juillet 2002.

Il y a quarante ans, au Congrès de Nancy (1972) des fédéralistes européens, Mario Albertini, à la mémoire duquel nous rendons hommage par ailleurs dans ce numéro, pouvait présider à la réunification des deux familles du fédéralisme européen, séparées depuis le milieu des années 50. L'Union européenne des fédéralistes (U.E.F.) allait revoir le jour par la fusion des deux organisations internationales (supranationale pour le Mouvement fédéraliste européen) qui représentaient le fédéralisme européen : l'Action européenne fédéraliste (AEF) et le MFE lui-même. Quelques mois auparavant, la fusion s'était réalisée au niveau européen pour les organisations de jeunesse au sein de la JEF, et au seul niveau de Rhône-Alpes, pour la France, par le rapprochement du MFE et de La Fédération-Mouvement fédéraliste français dans l'UEF Rhône-Alpes. C'était deux ans avant la création de *Fédéchoses* par une équipe de jeunes militants lyonnais et parisiens.

Huit ans plus tard, au congrès de Bari du *Movimiento federalista europeo* (MFE, aujourd'hui section italienne de l'U.E.F. et du Mouvement fédéraliste mondial MFM/WFM), en 1980, Mario Albertini allait définir et impulser une deuxième révolution dans la vie du *fédéralisme militant* en annonçant qu'il était possible et nécessaire d'aller à la réunification mondiale des fédéralistes dans le but de revenir à l'essence même de leur mission : « Unir l'Europe pour unir le monde ». Depuis le rapprochement et l'unité de pensée et d'action entre les deux familles du fédéralisme international se concrétise sous nos yeux. En septembre 1997 une célébration des Congrès fondateurs de 1947 a pu être organisée conjointement à Montreux par les deux organisations. En 1999, le Congrès de Bonn de l'U.E.F. a demandé à l'unanimité son adhésion

en tant que membre associé au MFM/WFM. La JEF était déjà depuis quelque temps membre à part entière du MFM/WFM. De premières réalisations concrètes marquent au fil des mois cette réunification en marche de la *force fédéraliste*, telles que la revue *The Federalist Debate*, maintenant éditée à Turin sous la direction de Lucio Levi (et avec laquelle nous co-publions de nombreux articles) et *sponsorisée* par le MFM/WFM, l'U.E.F. et la JEF ; cette revue voulue par Mario Albertini et qui n'aurait pu voir le jour sans sa volonté de bâtir un mouvement fédéraliste plus fort capable d'unir l'Europe et le monde. L'adhésion de l'U.E.F. au MFM/WFM est maintenant pleinement rentrée dans les mœurs, et le Congrès de Londres l'a prouvé à satiété. Les trois textes que nous publions ci-dessous le démontrent. Jo Leinen, Président de l'U.E.F. a rendu un vibrant hommage au travail accompli par le MFM/WFM en tant que coordinateur de la Coalition mondiale des ONG pour le Tribunal pénal international. Bruno Boissière, Secrétaire général de l'U.E.F. a pu, lui, suggérer que le prochain Congrès de l'U.E.F. supranationale demande l'adhésion pleine et entière de l'organisation au MFM/WFM. Le Congrès du MFM/WFM a enfin adopté à l'unanimité une *Lettre à la Convention européenne* que nous publions également ci-dessous.

Quatre ans après celui de New Delhi et Chennai (Madras), le Congrès a réuni plus de 250 participants, délégués et observateurs, responsables des Nations unies, de gouvernements et d'organisations de la société civile mondiale (Allemagne, Argentine, Belgique, Botswana, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Hollande, Japon, Grande-Bretagne, Inde, Lituanie, Népal, Norvège, Ouganda, République dominicaine, Sri Lanka, Suède et Suisse) à l'*Imperial College* de Londres pendant 5 jours.

Ont en particulier participé aux travaux, le Président des fédéralistes mondiaux, Sir Peter Ustinov, leur Vice-Présidente, la Sénatrice canadienne Lois Wilson, l'ancien Ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, M. Pierre Sané, de l'*UNESCO* et ancien haut responsable de *Amnesty International*, Lord Peter Archer de la Chambre des *Lords* britannique et Jo Leinen, Parlementaire européen et Président de l'U.E.F.

Bill Pace, Directeur exécutif du MFM/WFM, ovationné par les participants, a présenté un long rapport sur l'action des fédéralistes mondiaux en faveur du TPI à la tête de la coalition mondiale des ONG qui a occupé une large partie des débats. Il s'est étendu sur le travail qui nous a permis d'être à nouveau chargés récemment par la *Coalition des ONG Pour le TPI* (forte de 1000 organisations membres) de poursuivre la coordination mondiale des efforts citoyens en faveur de la justice internationale grâce aux quelques 30 salariés employés aujourd'hui par le MFM/WFM dans les bureaux qu'il a ouverts sur tous les continents. Bill Pace, qui a rappelé que le travail en faveur du TPI ne pouvait s'achever avec la mise en place du Tribunal à La Haye, mais au contraire se poursuivre pour augmenter encore le nombre de ratifications nationales du Traité de Rome et s'assurer que les pays signataires modifient en conséquence leurs législations, a également affirmé que dorénavant les fédéralistes mondiaux pourraient progressivement mettre en avant auprès des ONG partenaires, ou de certaines d'entre elles, d'autres points de son agenda, par exemple concernant le nouvel ordre économique international et le développement soutenable.

Les congressistes se sont partagés en cinq Commissions (1/ Démocratie mondiale, justice et règne de la loi ; 2/

Gouvernance de la mondialisation économique et sociale ; 3/ Paix, sécurité des individus et résolution des conflits ; 4/ Gouvernance de l'environnement international et du développement soutenable ; 5/ Réforme des Nations unies et éducation). Les résolutions adoptées par le Congrès, la plupart à l'unanimité, en disent long sur les thèmes abordés, à savoir, pour les principales : la Cour pénale internationale ; mondialisation, démocratie internationale et Parlement mondial ; Assemblée parlementaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; lettre à la Convention européenne ; création de groupes de travail sur les fédérations régionales ; un 'Nouveau Bretton Woods' pour un ordre international juste ; réponse au terrorisme international ; rôle de la loi et résolution du conflit israélo-arabe ; participation de la Société civile mondiale ; fiscalité mondiale ; gouvernance internationale mondiale... Pour des questions matérielles de traduction (et de place)

c'est seulement dans notre prochain numéro que nous pourrons publier certaines d'entre elles.

Sir Peter Ustinov a été réélu par acclamations Président du MFM/WFM et le Conseil mondial, composé des élus du Congrès (parmi lesquels Lucio Levi et moi-même) et des délégués des organisations membres (Didier Colmont, pour *Les fédéralistes mondiaux* français) a été renouvelé. Il a chargé Andreas Bummel (Allemagne) de faire des propositions pour une meilleure coordination entre les organisations fédéralistes européennes et mondiales en Europe. De nouvelles organisations ont également été acceptées dans le MFM/WFM par le Congrès : les *Ugandan World Federalists* ont ainsi été admis à l'unanimité comme organisation membre et l'Union européenne des fédéralistes Rhône-Alpes comme organisation associée (avec une abstention) ce qui devrait permettre une meilleure coordination des *Fédéralistes mondiaux* et de l'UEF en France pour l'avenir.

A la suite du Congrès se sont déroulées, le 15 juillet, une réunion du nouveau Conseil mondial qui a élu à la Vice Présidence du MFM/WFM la Sénatrice canadienne Lois Wilson, à sa Présidence James Christie (Canada), à la trésorerie Ed. Chobanian (Etats-Unis) et à la Présidence du Bureau exécutif Keith Best (Grande-Bretagne). Lucy Webster (Etats-Unis) et Mitsuo Miyake (Japon) ont été élus comme Vice-Présidents du Conseil, Martin Hagvall (Suède) à la Présidence du Comité des statuts, des nominations et des accréditations. Enfin James Arputharaj (Inde), Bente Nielsen (Norvège) ainsi que Lucio Levi (Italie) ont été élus pour compléter le Bureau exécutif qui s'est brièvement réuni et dont la prochaine réunion se tiendra à New York les 10 et 11 avril 2003.

Jean-Francis BILLION
Président UEF-Rhône-Alpes.
Membre du Conseil du MFM-WFM

Jo LEINEN

(Parlementaire européen Président de l'U.E.F.).

Allocution d'ouverture au Congrès du MFM/ WFM.

Chers amis,

Je vous adresse les meilleurs vœux de l'Union des fédéralistes européens (U.E.F.) pour votre Congrès. Le M.F.M. et l'U.E.F. ont des racines communes. Les deux organisations furent fondées le même jour et au même endroit en octobre 1947 dans la ville de Montreux.

Après le désastre de la deuxième guerre mondiale les pères et mères fondateurs de nos mouvements fédéralistes eurent une idée stratégique pour l'avenir : obtenir la paix en établissant des structures et des institutions démocratiques transnationales, tant au niveau du continent européen qu'au niveau mondial. Les jeux de pouvoir classiques des Etats nations et le système international chaotique qui en découlait allaient être surmontés par la règle de droit dans les relations internationales sur la base des principes fédéralistes, à savoir, la démocratie, la subsidiarité et la solidarité. L'Union européenne et les Nations unies furent les instruments pour mener à bien nos idées stratégiques.

L'U.E.F. soutient le travail couronné de succès du M.F.M. (W.F.M.) visant à construire un système global de gouvernement mondial. Nos félicitations pour le succès historique de l'établissement de la **Cour pénale internationale (CPI)**. Le M.F.M. a été capable d'agir en tant que secrétariat de coordination pour environ 3000 ONG. Les pressions politiques de la société civile mondiale est un élément important dans la création de cette nouvelle institution. La CPI est un événement marquant sur le chemin vers un monde dans lequel ce n'est pas le droit du plus fort, mais la règle de droit, qui sera le principe de base pour le respect des droits de l'homme. Une exception à cette règle pour les citoyens des Etats-Unis va à l'encontre du fondement et de la logique de la CPI et ébranlerait la crédibilité de ce nouveau principe universel. L'unilatéralisme du gouvernement américain est une erreur dangereuse et menace l'espoir d'une paix future pour l'humanité. Aucun problème global actuel -qu'il s'agisse du changement climatique, de l'effort pour un

développement soutenable ou de la lutte contre le terrorisme- ne peut être résolu avec succès par un seul pays. Les problèmes globaux nécessitent des règles et des institutions globales. Nous demandons aux Etats-Unis de revenir dans les plus brefs délais à la coalition des démocraties et des nations civilisées.

La globalisation et les révolutions en matière de communication et de transport lient entre eux les pays et les continents. La vie quotidienne de millions de citoyens est de plus en plus influencée tant par les décisions que par l'absence de décision en matière de politique globale. Les actions de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMC et des Conventions des Nations unies ont un impact direct sur la qualité de vie partout dans le monde. Nous en sommes arrivés à un stade où les gouvernements nationaux et leurs administrations ne peuvent plus accomplir cette tâche seuls. Nous avons besoin de toute urgence de **la démocratisation du système des Nations unies**. L'U.E.F. apporte tout son soutien à la demande du M.F.M. d'une assemblée parlementaire au sein des Nations unies. Ce sont les représentants directement élus des citoyens qui doivent prendre des décisions sur les règles globales et non les bureaucraties et les administrations de nos pays. Travailler pour une dimension parlementaire au sein des Nations unies est une tâche essentielle pour tous les mouvements fédéralistes.

En Europe, l'U.E.F. et les organisations leur apportant leur coopération amicale travaillent depuis plus de cinquante ans à la construction d'une Fédération européenne sur la base d'une Constitution européenne. Depuis leurs débuts des étapes ont été remportées avec succès, telles que l'introduction d'élections directes au Parlement européen, le marché commun sans frontières et le lancement d'une monnaie unique, l'Euro. Pourtant, avant l'élargissement vers l'Europe de l'Est avec douze nouveaux Etats-membres, l'Union européenne a besoin de faire un bond en avant de premier ordre afin d'améliorer son efficacité et sa démocratie. D'ici les prochaines élections européennes de juin 2004, il nous faut un projet de Constitution européenne qui puisse être adoptée par le biais d'un référendum à l'échelle européenne organisé le même jour que celui de l'élection du prochain Parlement européen.

Après cinquante années de conférences intergouvernementales visant à amender les traités européens, nous avons maintenant, pour la première fois, une nouvelle méthode avec la *Convention sur l'avenir de l'Europe* siégeant à Bruxelles. La Convention constitue un pas en avant historique car les Parlements travaillent sur un pied d'égalité avec les Gouvernements. Tous les Parlements des Etats-membres ainsi que ceux des Etats candidats sont représentés dans cette première **Convention européenne**. De la même manière que la Convention de Philadelphie avait abouti à la Constitution de l'Amérique, l'U.E.F. travaille et fait fortement pression afin que la Convention de Bruxelles puisse présenter la Constitution Européenne en début d'année prochaine. Cette **Constitution européenne** devrait nous apporter plus de légitimité démocratique pour les

décisions politiques au niveau européen et beaucoup plus de transparence dans le processus de prise de décision. Une telle Constitution européenne pourrait être mieux acceptée par les citoyens et développer leur identité au sein de l'Union Européenne. L'un des pères fondateurs de l'intégration européenne, Jean Monnet, avait raison de dire : « notre objectif n'est pas tant d'unir les états que d'unir les peuples ». L'U.E.F. travaille depuis sa fondation pour l'Europe des citoyens et pas seulement pour une Europe des gouvernements.

L'U.E.F. et le M.F.M. ont les mêmes racines et les mêmes objectifs. Nous voulons surmonter l'antagonisme et l'égoïsme sur la base des souverainetés nationales et nous voulons promouvoir la démocratie, la justice et la règle de droit sur la base d'organisations fédérales transnationales. L'Union européenne peut servir d'exemple réussi à des processus d'intégration sur d'autres continents tels que l'Union Africaine, le *Mercosur* ou des unions similaires en Asie. Les expériences d'intégration peuvent également être utiles à la construction d'un ordre mondial multilatéral et au renforcement des Nations unies. Par conséquent, tous les militants de l'U.E.F. vous souhaitent un congrès constructif à Londres et de nouveaux succès dans leurs activités à New York et dans le monde entier.

Résumé de l'intervention du Secrétaire général de l'U.E.F.

L'Union des fédéralistes européens, organisation « associée » au Mouvement fédéraliste mondial, s'est choisi une stratégie visant à doter dès que possible l'Europe d'une Constitution fédérale. Elle a lancé, il y a près de cinq ans, une grande campagne transnationale auprès des gouvernements et des parlements de l'Union européenne ainsi que du Parlement européen en faveur de l'ouverture d'un processus démocratique d'élaboration d'une **Constitution fédérale européenne** impliquant tous les citoyens et leurs représentants élus.

La **Convention européenne** décidée en décembre 2001, loin d'être une véritable assemblée constituante, correspond toutefois à un processus plus démocratique que la méthode diplomatique de révision des traités, c'est-à-dire les conférences intergouvernementales du passé. En effet, sans être dotée du mandat de rédiger un projet de Constitution, la Convention s'insère de fait dans un processus de propositions constitutionnelles auquel participent directement non plus seulement des représentants des gouvernements, mais aussi ceux des parlements nationaux, du Parlement européen et de la Commission européenne. Mieux que par le passé, la société civile organisée, les partenaires sociaux, les partis politiques, et les collectivités régionales et locales sont associés et participent activement au débat.

Pour sa part, l'U.E.F. a lancé dès l'ouverture des travaux de la Convention, fin février 2002, un **Appel à la Convention**, lui demandant de doter l'Europe de fondements démocratiques et de la capacité d'agir

efficacement. En avril dernier, l'U.E.F. a adressé à la Convention sa première contribution incluant sa vision générale de l'avenir constitutionnel de l'Union européenne, sa conception des éléments fondamentaux d'une nouvelle architecture de l'Europe et ses attentes vis à vis de la suite du processus après la Convention. Des contributions spécifiques sur les thèmes des principaux groupes de travail de la Convention seront transmises prochainement aux Conventionnels.

Par ailleurs, l'U.E.F. a mis en place deux outils essentiels au service de son travail d'influence sur la Convention. L'un externe, le Réseau pour une Constitution européenne « *Federalist Voice* », l'autre au sein même de la Convention, l'Intergroupe Constitution européenne.

Federalist Voice regroupe à ce jour 13 organisations européennes non-gouvernementales décidées à parler d'une seule voix, donc d'une voix forte devant la Convention, ce qui a déjà été le cas lors de la session de la Convention de juin dernier avec la Société civile. Les organisations participant au réseau (dont bien sûr les Jeunes européens fédéralistes et le Mouvement européen international) se sont regroupées autour de l'U.E.F. en adoptant un appel à la Convention très proche de celui lancé par l'U.E.F.

L'Intergroupe Constitution européenne, créé à l'image de celui déjà initié dans le Parlement européen, réunit sous la présidence d'Alain Lamassoure des Conventionnels de divers origines nationales (y compris des pays candidats) et des différentes composantes de la Convention (y compris les gouvernements !). Cet intergroupe vient d'adopter un « Manifeste communautaire ».

L'U.E.F. concentre, par pragmatisme, son action sur l'important processus constitutionnel européen en cours ; elle est consciente que celle-ci contribue au progrès d'un monde plus uni et est tout autant convaincue de la nécessité d'une réforme démocratique en profondeur de l'ONU dans l'esprit du fédéralisme. Aux yeux de l'U.E.F. les activités respectives des fédéralistes européens et mondiaux sont à la fois complémentaires et convergentes. Cette analyse se justifie par la conception que le fédéralisme est un ; il part d'en bas pour aller jusqu'en haut, de l'unité de base qu'est le citoyen/la citoyenne vers le niveau mondial en passant par la commune, la région, la nation, la fédération supranationale. Dans cet esprit, l'U.E.F. et les fédéralistes mondiaux devraient réfléchir et discuter ensemble à la question concrète suivante : le secrétariat européen de l'U.E.F. ne devrait-il pas agir en tant que représentation du M.F.M./WFM en Europe ? Cette formule ne serait-elle pas préférable à l'installation à Bruxelles d'une nouvelle structure autonome des fédéralistes mondiaux auprès des institutions européennes ?

A son Congrès européen de Bonn en 1999, l'U.E.F. a décidé d'adhérer au M.F.M./WFM avec le statut d'Organisation Associée, « *se réservant la possibilité de renforcer ultérieurement son adhésion en devenant une Organisation Membre* ». Cette opportunité devrait être discutée prochainement au sein de nos organisations respectives afin que le prochain Congrès européen de l'U.E.F., qui devrait avoir lieu fin 2003 (ou début 2004), puisse statuer sur la pleine adhésion de l'U.E.F. au Mouvement fédéraliste mondial.

Bruno BOISSIERE

LETTRE A LA CONVENTION EUROPEENNE

Résolution adoptée à l'unanimité par le Congrès du MFM-WFM à Londres – juillet 2002

Considérant qu'un processus d'intégration européenne est en cours de puis de nombreuses années, que les progrès accomplis ont permis de dépasser les conflits internes entre les Etats européens, et d'apporter des progrès en matière de développement civil, démocratique et social pour les Européens ;
alors que ce progrès a dorénavant déjà engendré des institutions supranationales telles que le Parlement européen directement élu et la monnaie européenne unique ;
considérant qu'il est très important et urgent de mettre en place d'autres institutions européennes plus fortes et démocratiques, plus particulièrement en vue de l'élargissement à de nouveaux pays et comme une étape nécessaire vers une meilleure organisation politique du monde, capable de lui amener la paix et le progrès ;
persuadé que ce développement sera un modèle utile pour les processus d'unification régionale en cours dans d'autres régions du monde sur les différents continents, et favorisera l'objectif d'améliorer la gouvernance mondiale ;
alors qu'une Convention européenne a été mise en place et travaille actuellement à la préparation de propositions pour une meilleure gouvernance européenne ;
invite fortement la Convention européenne à promouvoir une Constitution européenne fédérale, un réel gouvernement fédéral et l'achèvement de la démocratisation des institutions et des pratiques de l'Union européenne ;
demande au Mouvement fédéraliste mondial (MFM/WFM) de transmettre cette résolution à la Convention européenne.

« Rio + 10 ». Johannesburg, un nouveau départ vers un développement soutenable ?

Victoria CLARKE (*WFM Program Officer* – New York).

Cet article de Victoria Clarke, du Secrétariat international du WFM-MFM à New-York, et simplement mis au passé par nos soins, était, malheureusement, prémonitoire de l'échec du Sommet de Johannesburg : échec prévisible dans un monde gouverné par l'égoïsme des Etats-nations.

Du 26 août au 4 septembre 2002, Johannesburg, Afrique du Sud, a accueilli le Sommet mondial des Nations unies sur un développement soutenable (WSSD). Cet événement, la conférence faisant le bilan de 10 années depuis la Conférence historique de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement, marque une importante occasion sérieusement nécessaire d'accélérer une transition vers un développement soutenable.

Le Mouvement fédéraliste mondial (WFM-MFM) a été fortement impliqué par les préparatifs du WSSD. Le WFM préside la *Task Group on Legal and Institutional Matters (INTGLIM)*, une ONG internationale. En février, au cours d'une réunion préparatoire du WSSD, l'INTGLIM a organisé un événement parallèle sous le titre de « *Strengthening and Democratizing Global Governance and Sustainable Development* » (Renforcement et démocratisation d'un gouvernement global et d'un développement soutenable). Plus de 80 ONG et des représentants gouvernementaux y ont pris part. Bill Pace, Directeur exécutif du WFM, présidait cette réunion. Parmi les orateurs, on trouvait Hilary French (*Worldwatch Institute*), Adnan Amin (*UNEP*) et Chee Yoke Ling (*Third World Network*). Les discussions portèrent sur l'avenir de la Commission des Nations unies sur le Développement Soutenable (CSD), sur les résultats du processus intergouvernemental de l'UNEP et sur un gouvernement environnemental international, sur des Accords environnementaux multilatéraux, sur le financement et sur l'impact de la Déclaration de Doha de l'Organisation mondiale du commerce.

« Nous avons eu une large discussion qui d'une certaine manière démontre à quel problème

nous nous heurtons », a déclaré Bill Pace. « Le Gouvernement est fragmenté, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il est si inefficace ». Vous avez l'UNEP et la CSD, des organes des Nations unies relativement faibles, puis une myriade de traités multilatéraux, chacun doté de son propre secrétariat et ainsi de suite. Même des gouvernements riches ne peuvent pas suivre. Il y a ensuite les effets environnementaux de puissants organes comme l'OMC et la Banque mondiale ».

Au cours de ces deux dernières années, l'UNEP a tenu des discussions à haut niveau sur le gouvernement environnemental international. Six réunions ont eu lieu, contribuant au dynamisme généré par la période précédant immédiatement le Sommet de Johannesburg.

A quoi pouvions nous attendre au WSSD ? Le rapport de Décembre 2001 du Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui mettait en pratique l'*Agenda 21* (adopté à Rio en 1992), soulignait un Plan d'action en 10 points, comprenant le renforcement d'un gouvernement international pour un développement soutenable. Cette attente était-elle réaliste ? La plupart des observateurs s'entendaient sur le fait qu'il était nécessaire de rationaliser la structure des rouages et des institutions internationales. Toutefois, il n'y avait pas d'accord sur le meilleur moyen d'y parvenir. Ce que l'on pouvait espérer de mieux c'était, sans doute, que le WSSD lançât au minimum des négociations internationales sur les moyens d'améliorer le gouvernement global pour un environnement et un développement soutenable.

La crise en Argentine, le Mercosur et l'Union européenne.

Domenico MORO

Secrétaire général adjoint de l'UEF-Italie

On peut résumer comme suit l'opinion sur la crise argentine qui a été donnée par un mouvement hétérogène non global : l'Argentine traverse une crise prévisible depuis longtemps car sa décision d'unir le peso au dollar US et de libéraliser son marché, en privatisant davantage les sociétés et les services publics, devait tôt ou tard mener au désastre actuel, ce pays d'Amérique latine n'ayant pas réussi à s'insérer dans la globalisation de l'économie. Au contraire, la décision prise n'était pas mauvaise, mais c'est plutôt qu'elle ne visait pas la gestion de son intégration au sein du *Mercosur* et, surtout, que la situation politique mondiale n'a pas permis le maintien de ce choix. En fait, il faut rappeler quelle était la situation économique de l'Argentine avant la décision d'unir le peso au dollar US, adoptant ainsi le tableau des devises (le montant des *pesos* en circulation doit toujours être égal au montant des dollars dans les réserves de la banque centrale argentine). En 1989, deux ans avant l'introduction de cette mesure, l'inflation de l'Argentine était de 2.600 % annuelle et l'économie était hors de contrôle : une situation insoutenable, source d'iniquités et d'instabilité financière et économique au niveau national et international. Alors que l'Argentine unissait le peso au dollar US, le *Mercosur* était constitué suite à un accord entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay (plus tard rejoints par la Bolivie et le Chili) visant à la création d'un marché unique latino-américain devant prendre effet le 1^{er} janvier 2006.

Si l'on en juge par les résultats initialement obtenus en matière de contrôle de l'inflation et de croissance économique, la décision prise à l'époque allait effectivement dans la bonne direction. Au moment où le peso a été uni au dollar US, il n'a pas été indiqué clairement que cette mesure, sur laquelle tous les pays du *Mercosur* s'étaient entendus, était une étape temporairement nécessaire vers la réorganisation stable de l'économie régionale. L'objectif devait être de fixer les conditions pour que l'établissement et le renforcement du marché commun latino-américain parte sur des bases institutionnelles plus solides. Par conséquent, on aurait dû indiquer qu'il fallait donner la priorité au maintien de taux de changes fixes entre les pays d'Amérique latine, en vue d'adopter une monnaie unique. Au début des années 1990, l'économie argentine était la condition à la gestion d'une transition progressive vers une unification monétaire et économique toujours plus étroite avec les autres pays de la zone : ce n'était pas seulement un pays qui s'était uni de lui-même au dollar US, capable de maîtriser son inflation, mais c'était un Etat avec des finances publiques saines, comme le démontrait l'excédent de sa balance. En fait, on aurait pu deviner que ses liens économiques imposeraient le choix d'une intégration plus étroite avec les pays du *Mercosur*. Ses

échanges, (importations et exportations sur le Produit national brut) avec ces pays avaient augmenté de 3,3 % en 1.993 à 5,5 % en 2.000, et au cours de ces mêmes années ses échanges avec l'Association libre-échange nord-américaine (*NAFTA*-Etats-Unis, Canada et Mexique) avaient augmenté de 2,1 % à 3,3 %. Ces progrès se faisaient dans un contexte général d'ouverture économique graduelle vers le reste du monde, lié à un contexte où les échanges avaient augmenté de 13 % du PNB en 1.993 à 19 % en 2.000 (comprenant les échanges avec le *Mercosur*).

Depuis le début des années 1.990, les dépenses publiques de l'Argentine n'ont cessé d'augmenter, sans augmentation parallèle de la recette de l'impôt ; sa Banque centrale restait dépendante des classes politiques nationale et régionales ; son déficit était financé par une dette extérieure croissante atteignant en 2.000 le montant impressionnant de 140 milliards de dollars US (presque 5.000 € par habitant), comprenant aussi des banques européennes, certaines que l'ancrage à la monnaie américaine constituait une garantie, comme dans les années soixante-dix. Les privatisations, à leur tour, fournissaient une entrée de capitaux privés, contribuant à alimenter l'idée que les ressources, indépendamment de leur usage final, ne manqueraient jamais. La crise des finances publiques dans les provinces argentines, qui ne sont pas liées au gouvernement central par un pacte de stabilité fournissant des garanties suffisantes aux investisseurs nationaux et internationaux sur leur capacité à contrôler l'ensemble des dépenses publiques, a fait le reste. Le lien avec le dollar US fut par conséquent de fixer les conditions du non-respect des règles d'une gestion économique saine. Au début de 1.999, le Brésil annonça qu'il ne pourrait pas maintenir la parité avec le dollar, et par conséquent avec le peso argentin, et dévalua sa monnaie, soulevant les protestations de l'Argentine et remettant en question l'intention du Brésil d'aller de l'avant vers l'établissement du *Mercosur*. La détérioration continue de la situation économique argentine montrait que l'Amérique était à nouveau incapable d'assurer la stabilité financière dans cette zone, semant le doute sur sa capacité à guider le projet d'unité des marchés nord et sud-américains (Zone de Libre-échange des Amériques-ZLEA) ; le projet requiert un contrôle financier et économique rigoureux de la part de tous les pays de la zone et aussi, si nécessaire, la capacité d'imposer une gestion économique saine à tous les Etats impliqués.

L'unification de l'Europe, avec la création d'un Etat fédéral européen, constituerait certainement un exemple, nécessaire au renforcement des positions en faveur de processus similaires dans d'autres parties du monde ; de plus, comme son économie est très ouverte aux échanges

commerciaux, elle pourrait aussi apporter un soutien actif aux processus d'intégration régionale, comme l'a montré la politique inaugurée par la nouvelle Convention de Lomé. Il s'agit d'évaluer si l'exemple donné par l'unification politique de l'Europe peut suffire dans le cas de l'Argentine, ou si une politique active orientée vers les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) s'avérerait également valable pour cette partie du monde ou si, au contraire, l'Europe doit agir différemment et comment. Le fait est que l'Union européenne serait la mieux placée pour jouer un rôle actif en faveur des processus d'intégration régionale, qu'elle renforcerait davantage le rôle et le pouvoir des institutions de coopération mondiales comme les Nations unies, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale, et présente comme dans de telles institutions, pourrait permettre de les relations de pouvoir en leur sein, actuellement en déséquilibre en faveur des Etats-Unis qui les utilisent comme un outil pour assurer leur hégémonie. Considérons, notamment, que les pays de l'Union européenne (UE), s'ils devaient être représentés par un représentant unique, auraient la majorité relative au FMI, et pourraient influencer par conséquent ses décisions et même demander le transfert de son siège en Europe. Tant qu'elle n'aura pas un représentant unique dans ces organisations et qu'elle ne promouvra pas leur démocratisation et leur renforcement progressif, nécessaire pour donner au marché le signal que la politique veut maîtriser la globalisation, il est difficile de croire que l'UE peut entreprendre une politique active en faveur des processus d'intégration régionale étant donné qu'elle ne dispose pas des outils lui permettant de les soutenir de manière adéquate. L'UE a la possibilité et intérêt à promouvoir une solution régionale, plutôt que d'observer passivement la politique inefficace de l'Amérique visant l'intégration de l'économie argentine à l'ALENA car l'Europe, après le *Mercosur*, est la principale zone avec laquelle l'Argentine commerce : en 2.000 ses échanges avec l'UE atteignirent 3,7 % de son

PNB, supérieurs à ceux avec l'ensemble de l'Amérique du nord.

Le gouvernement argentin continue à osciller entre « ancrage au dollar » et « intégration avec les autres pays du *Mercosur* », c'est-à-dire entre un pouvoir existant et un pouvoir à venir. En effet, l'unique alternative pour l'Argentine, et pour les autres pays latino-américains, se situe entre procéder à une complète *dollarisation* de leur économie et unifier leurs politiques régionales. Le fait est que le pouvoir existant, le pouvoir américain, est de plus en plus faible. L'ancrage au dollar pourrait, pendant une période limitée, garantir le flux d'investissements privés (principalement américains) et d'emprunts auprès d'organes multilatéraux (FMI, Banque mondiale, *Inter-American Development Bank*), obtenu grâce au soutien des Etats-Unis, contre des relations moins étroites avec les pays du *Mercosur*, le risque pour les Américains était minime : en cas de crise, les capitaux, y compris ceux du FMI et par conséquent ceux de l'Europe, seraient allés aux Etats-Unis sous la forme de dépôts. Il est très improbable qu'ils auraient été à Sao Paulo ou à Francfort. Selon des commentateurs influents (Caballero-Dornbush, *Financial Times*, 7 mars 2002), le redémarrage de l'Argentine nécessitera du temps et la restriction de la souveraineté monétaire et économique du pays ; toutefois, ils ne disent pas comment on pourrait le faire valoir, par qui et comment le faire accepter par les citoyens argentins. On ne peut trouver la réponse que dans une politique active venant des institutions mondiales en faveur d'un processus d'unification latino-américain, qui constitue aussi un soutien en faveur d'une plus grande stabilité financière et économique dans la zone, et probablement un pas vers une future intégration dans la ZLEA. Cette politique toutefois, qui pourrait démontrer que la globalisation peut être administrée, ne peut être rendue possible que par un gouvernement européen, la responsabilité d'y parvenir dépend seulement des Européens.

Jules Romains, Léopold Sédar Senghor, et les fédéralistes européens.

Je tiens à remercier Jean-Pierre Gouzy qui nous a adressé le texte ci-dessous suite à la publication de mon article, « Senghor, fédéraliste. De la négritude à la civilisation de l'universel » (*Fédéchoses*, N° 115, 1^{er} trimestre 2002, pp. 21-27). Son article complète très utilement mon propre travail sur le rôle exact de Senghor, mais surtout plus spécifiquement sur celui de Jules Romains, au sein de l'UEF, question que nous n'avions encore jamais évoquée dans nos colonnes. (J-F B).

J'ai connu Jules Romains et Léopold Sédar Senghor, au cours des années 1950, alors que j'exerçais les fonctions de Secrétaire général d'une Union française des fédéralistes (UFF) qui se mua, en 1955, en Mouvement fédéraliste européen (MFE). Dans les deux cas, il s'agissait de la branche française de l'Union européenne des fédéralistes (UEF, devenue au fil du temps l'Union des fédéralistes européens - U.E.F.)

Cette UFF/MFE, comme l'a d'ailleurs subodoré Jean-Francis Billon, n' a jamais à proprement parler été présidée par Jules Romains, mais par Henry Frenay (fondateur dans la Résistance du mouvement Combat,

ndlr). Le père des *Hommes de bonne volonté*, de *Knock* et de *l'Unanimité* jouait le rôle de *Primum inter Patres* à la tête du Conseil national du Mouvement. Il s'agissait, pour l'essentiel, d'un organe de prestige composé de notabilités de la politique française, de sommités de nos académies, de pontifes de l'Université, etc. Jules Romains était effectivement, du moins sur le papier, entouré des Vice-présidents cités dans l'article de *Fédéchoses* (y compris, du moins à l'origine, de François Mitterrand, alors Secrétaire d'Etat aux relations avec le Conseil de l'Europe). Aux noms déjà cités, il convient d'ajouter celui d'Emile Roche, à l'époque Président du Conseil économique et social. Parmi les autres membres

de cette instance on retrouvait également les personnalités indiquées par Jean-Francis Billion, dont Léopold Sédar Senghor. On peut ajouter à cette liste, au moins, deux éminents juristes fédéralistes : Georges Scelle et Georges Vedel. Jules Romains assumait avec bienveillance le rôle de « faire-valoir » qu'on lui avait demandé de jouer pour aider les fédéralistes à s'imposer dans l'hexagone, au moins jusqu'aux transformations statutaires auxquelles le Mouvement français fut amené à souscrire en 1959, à la suite de la plus grave crise que l'U.E.F. ait jamais connue.

Léopold Sédar Senghor a fait partie du Conseil national de l'UFF/MFE en tant que député du Sénégal, puis comme ancien ministre. Mais également et surtout, en qualité de membre de l'Assemblée *ad-hoc*, c'est-à-dire de cette Assemblée de la « petite Europe » qui balbutiait dans le giron de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) naissante. Ses collègues avaient reçu, avec lui, des six gouvernements à l'origine du processus de communautarisation européenne, le mandat de leur présenter un projet de Communauté politique.

L'Assemblée *ad hoc* siégea de septembre 1952 à mars 1953. Paul-Henri Spaak qui la présidait, remis sa copie dans les délais impartis, au Président du Conseil, M. Georges Bidault, plutôt réfrigerant, au cours d'une séance aussi solennelle qu'il se doit en ces circonstances.

L'article 1^{er} du Projet précisait : « Il est institué par le présent traité une Communauté européenne de caractère supranational. Fondée sur l'Union des Peuples et des Etats (...) Elle est indissoluble ». Une chambre élue au suffrage universel représentait les peuples. Une seconde les Etats. Un « Conseil exécutif européen » assurait le « gouvernement de la Communauté », son Président étant élu par la Chambre des Etats (encore appelée « Sénat ») au suffrage secret et à la majorité des membres qui devaient la composer, le Président nommait, à son tour, les membres du Conseil qui était investi par chacune des Chambres. L'exécutif pouvait être censuré. Ses décisions étaient « obligatoires en tous leurs éléments ». Un Conseil des ministres nationaux subsistait mais, disait le texte, « à seule fin d'harmoniser l'action du Conseil européen et celle des gouvernements des Etats ». La Communauté avait la « personnalité juridique » et était représentée par le Président du Conseil exécutif dans les relations internationales. Elle pouvait conclure les traités négociés par le Conseil exécutif. Les ressources communautaires devaient comprendre des impôts.

Mais surtout, et nous revenons par là à Senghor, cette Communauté (art. 90) avait la faculté de conclure des traités « avec un Etat d'Outre-mer uni par des liens constitutionnels à un Etat membre ». Ces traités d'association pouvaient prévoir notamment (art. 91) « la participation de représentants des gouvernements des Etats associés au Conseil des ministres nationaux et de représentants de peuples de ces Etats au Sénat, soit avec des droits partiels soit avec des droits pleins ».

Le projet de Communauté politique européenne établi par l'Assemblée *ad hoc*, mais à l'égard duquel le Quai d'Orsay manifestait des rejets allergiques, fut

définitivement enterré avec l'échec, le 30 août 1954, de son frère aîné, le projet de traité sur la Communauté européenne de défense qui, par son article 138, en constituait le fondement juridique.

Ainsi, d'une certaine façon, avec les débats en cours de la Convention présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing et après la tentative avortée de « projet européen » de Traité d'Union européenne, dont Altiero Spinelli fut l'instigateur en 1984, nous sommes revenus à la case départ, confrontés au même dilemme shakespearien que dans les années 1950 : « être ou ne pas être » en tant que « européens » dans le monde en mutations accélérées dont nous avons hérité. Et ce, même si les défis d'alors ne sont plus de même nature aujourd'hui et malgré les acquis juridiques, économiques, monétaires incontestables, dont nous disposons à l'approche d'un élargissement d'une ampleur inégalée.

« Nous avons, écrivait Senghor en 1954, beaucoup à apprendre de l'Europe, sans parler de l'Asie, sur le plan de la pensée et de l'action politique. Il ne saurait être question de proscrire toute idéologie métropolitaine. Il s'agit plutôt pour nous d'assimiler les idéologies métropolitaines (non d'être assimilés) pour n'en retenir que les éléments féconds. Il s'agit, pour prendre un exemple pertinent, non pas de réciter le catéchisme socialiste, je prends l'épithète dans un sens premier à l'usage du Français moyen, mais remontant aux sources, de repenser le socialisme pour les cerveaux negro-africains à la lumière des réalités du XX^{ème}. siècle, his et nunc »⁴.

Dans une Conférence internationale organisée les 5 et 6 juillet 1958, à l'hôtel du Palais d'Orsay, par l'U.E.F., sur « les événements de France et la construction politique de l'Europe » (les Français devaient participer le 28 septembre suivant au référendum sur le projet gaullien de Constitution de la V^{ème}. République) ; M.M. Léopold Sédar Senghor Et Diori Hamani, Secrétaire général du Rassemblement démocratique africain, introduisaient le débat sur l'évolution des territoires d'Outre-mer et leur place dans un ensemble euro-africain. Pour Senghor, créer une Communauté réelle entre l'Europe et 'Afrique signifiait qu'il fallait condamner à la fois le colonialisme européen et le nationalisme africain. Débouchant sur la perspective fédéraliste qui était explicite dans son discours, Senghor concluait les débats en ces termes : « il faut que l'Afrique sache qu'il n'y a pas de véritable indépendance dans l'isolement. Il faut que les Européens acceptent l'égalité malgré leur supériorité technique et matérielle, car du point de vue culturel, ils ont déjà admis l'originalité de la culture africaine ». Le cours des événements n'a pas été celui que souhaitait Senghor... même si les liens conventionnels successifs tissés à Yaoundé et Lomé ainsi que la décision prise à Durban en juillet dernier de transformer l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en une Union africaine plus réelle, laissent quelques espoirs pour l'avenir.

Jean-Pierre GOUZY

⁴ « Actualité de l'Afrique noire » - mars 1957.

HERBERT GEORGE WELLS. UN MONDIALISTE POST-VICTORIEN ?

Aujourd'hui H.G. Wells est considéré, sans plus, comme l'un des pères de la science-fiction.

On célèbre son « imagination scientifique », ses « institutions », ses « anticipations ». Le fait est que la science a rejoint ou dépassé la plupart de ses visions ou inventions : la radio, la télévision, les manipulations génétiques, le lavage de cerveau, l'eugénisme, la fécondation in vitro, les tanks, les avions, les fusées, la bombe atomique, la guerre bactériologique, l'exploration de l'espace, la guerre froide et... le terrorisme mondial. H.G. Wells est dépassé et un peu oublié, beaucoup de ses œuvres sont difficiles à trouver. Il y a pourtant une idée qui lui tenait à cœur, qu'il essaya de formuler, sans beaucoup de succès, et qui revient sans cesse dans son œuvre : c'est l'organisation d'un Etat mondial. Quelque peu grisé par ses succès, il en était venu à se considérer comme un prophète des temps à venir, un Nostradamus global (mais pas un gourou). Sa vision tendait vers une perspective mondialiste totale – qui, pour lui, hélas, s'écroula avec la deuxième guerre mondiale et Hiroshima.

Herbert George Wells fut l'écrivain anglais le plus célèbre et le plus populaire entre 1895 et 1917. Il était né à Bromley dans le Kent en 1866, fils d'épicier, (comme Mme Thatcher), apprenti drapier, commis pharmacien, adjoint d'enseignement, il finit par obtenir une bourse qui lui permit d'étudier au Royal College of Sussex à Kensington. Diplômé en sciences naturelles, il fut très influencé par les leçons du biologiste Thomas Henry Huxley sur l'évolution humaine.⁵ Wells se tourna vers le journalisme tout en enseignant ; il découvrit une filière en pleine expansion : la vulgarisation scientifique. De là il n'y avait qu'un pas à franchir et il passa, avec éclat, à la science-fiction.

Le roman allait lui permettre d'expérimenter des idées dans de multiples domaines. « La machine à explorer le temps » 1895, est une sorte de scooter pour explorer les millénaires jusqu'en 802.701 ! Le livre connut un succès immédiat. « La guerre des Mondes » 1899, fut la première invasion de la planète par des extra-terrestres, qui a connu une postérité innombrable – depuis son adaptation à la radio par Orson Wells en 1937 ! « Les premiers hommes sur la lune » - sans doute inspiré de son grand contemporain Jules Verne – présente d'après les astronautes qui ont fait le voyage, les meilleures descriptions jamais écrites du sol lunaire. « Quand le dormeur s'éveille » 1899, nous montre Londres vers 2200 dominée par des forêts d'éoliennes sinistres, sous la dictature du Conseil électrique éolien, et ravagée par la révolution. Wells est fasciné à la fois par le progrès, les catastrophes et la lutte des classes – les catastrophes ne seront évitables que par l'organisation d'un Etat mondial. Question subsidiaire : comment préserver la liberté ?

H.G. Wells écrivit une centaine de livres,⁶ une multitude d'essais, de brochures, d'articles sur une infinité de sujets. Après 1900, il publia plusieurs romans « de type Dickensien » qui restent des documents attrayants sur la période 1900, avec des thèmes d'humour et de critique sociale. Dans un style clair, vivant, précis, terre à terre, H.G.W. restait accessible à des millions de lecteurs auxquels il apportait la nouveauté de la science et du socialisme (le sien !) qui refusait de se confondre avec celui de Fabiens et des Webbs.

Une vision d'astronaute : Wells porte sur la terre un regard de cosmonaute, ou d'astronome. Un biographe a dit « toute la planète était la cour où jouaient ses idées ». L'individu ne l'intéresse que dans des cas exceptionnels : le point de vue est celui du savant qui se précipite dans l'inconnu ou le petit personnage qui se dresse contre toute la société.

Il envisage le futur des masses, de « l'humanité » - il se considère comme un « socialiste prédestiné », un Moïse moderne chargé des tables de la science, en route vers une terre promise. Mais il déteste Karl Marx ; l'avenir radieux n'est pas celui des marxistes. Mais H.G.W. évolue toujours entre la lumière et les ténèbres : il y a en lui un reste de prédestination et des ondes de puritanisme. Il dénonce l'impérialisme et le colonialisme mais il leur substitue des systèmes scientifiques qui sont aussi totalitaires que le nazisme ou le communisme.

Il a rencontré Lénine en 1920, il a pendant un court laps de temps souscrit à la Révolution, mais dès son entrevue avec Staline en 1934 il ne croit plus aux lendemains qui chantent. Il pressent la rupture entre l'URSS et l'ouest, il prévoit, au mieux, une guerre froide. Bien anglais, individualiste irréductible il parle sans cesse de « collective mind », il se méfie de la populace et n'a aucune confiance dans les dictatures : ses œuvres abondent en dictateurs féroces ou carrément fous. D'une part il ne supporte pas les concurrents dans l'utopie, d'autre part le bon sens populaire et le pragmatisme anglais le vaccinent contre le marxisme et le fascisme. Il ne perd pas de vue les nécessités économiques : « il savait que l'art de l'épicier est le microcosme de la bonne économie politique ».

Disciple de Thomas Huxley il pensait que le cerveau humain continuerait de se développer au cours des âges et il croyait que l'évolution alliée à la révolution scientifique changerait les sociétés, éliminerait ou intégrerait les partis, les castes, les religions. N'oublions pas que Wells est un romancier, un artiste, un expérimentateur et, au fond, un sceptique. Militariste puis pacifiste en 1914 la tragédie de la guerre bouleversa toutes ses croyances – il s'égara dans la théologie (la sienne, bien sûr) et ce fut un désastre. Trop occupé sans doute il ne s'aventura pas dans la politique, cependant il fit un court passage au Ministère de la propagande (sic !) où il ne s'entend avec personne. En 1918 il met ses

⁵ Qui eut également une grande influence sur Pierre Teilhard de Chardin.

⁶ Voir notes à la fin du texte.

espoirs dans la Société des nations. Il milite pour un ordre mondial, mais sa conception n'est pas populaire, et pour cause : il préconise, 1) une S.D.N. forte, capable d'appliquer des sanctions, et, 2) l'abolition de l'Empire britannique et de la Royal Navy (!), 3) l'abolition des nations souveraines.

La Grande-Bretagne deviendrait une république. Il n'est pas étonnant que le Times refuse ses articles ! La S.D.N. et le Traité de Versailles furent une totale désillusion pour H.G. Wells. (N.B. Il découvrit que les diplomates et les politiciens qui prétendaient organiser le monde n'avaient aucune connaissance de l'histoire des nations – y compris les plus proches. En un an, en 1920, il écrivit et publia une vaste Histoire du monde qui connut un grand succès dans sa version résumée. Il refusait encore de désespérer).

L'homme danse sur un volcan : Il refuse de désespérer mais ses craintes apocalyptiques augmentent avec la crise de 29 et des symptômes de guerre ici et là. Désabusé il résume l'histoire : « une course entre l'éducation et la catastrophe ». Il n'est pas historien mais comme Paul Valéry il a constaté l'effondrement des civilisations et depuis ses premiers romans il évoque les ruines au cœur des grandes cités. Chaque fois qu'il utilise une nouvelle invention il en voit les dangers. Il redoute la fin du monde précipitée par l'imagination délirante de quelque dictateur fou et fanatique.

Il faut donc unifier le monde, il faut un développement global de la terre délivrée des nationalismes. Ce développement doit être conçu et géré par une élite (Wells est élitiste) de scientifiques éclairés qui éduqueront les masses.

Il faut trouver des esprits hardis, créatifs et raisonnables. Tâche quasi impossible.

Wells avait toujours critiqué avec force le socialisme administratif, philanthropique, celui dont Hilaire Belloc avait fait la satire dans « L'Etat servile ». Il avait polémique et rompu avec les tenants du *Labour* et avec ses anciens amis, les Webbs, parce qu'ils considéraient leur socialisme comme une machine à contrôler les hommes pour faire leur bonheur sans demander leur avis : une bureaucratie de ronds-de-cuir, d'intellectuels, d'experts médiocres formés par l'administration sans aucune expérience du monde : des mandarins qui s'opposaient à son idéal du « samouraï ». Il faut se méfier d'une caste de fonctionnaires en conspiration permanente contre l'homme normal. Issu du prolétariat Wells déteste le socialisme des aristocrates charitables (l'humanitaire, le caritatif), celui de la personne « supérieure et charitable », arrogante, agressive condescendante – le « socialisme d'une classe dirigeante qui s'occupe des pauvres » – on croit lire George Orwell. Et puis méfions-nous, la démocratie repose sur la démagogie !

Alors ne confondons pas les experts obscurantistes et incapables avec les spécialistes constructifs, coopératifs qui édifient le futur. Mais ne cherchons pas trop de cohérence : Wells se défend d'être un philosophe et surtout un intellectuel. C'est un autodidacte, un homme

pressé – en cela il est très moderne. Il ne croit pas à la fin de l'histoire, il espère jusqu'à la fin dans « le développement de la conscience collective de l'humanité ». Le gouvernement sans frontières reste une perspective lointaine ; le monde évolue vers une globalisation technocratique – on reproche à Wells un manque de sensibilité qui accentue son pessimisme. Ses derniers livres sont les témoins de son inquiétude. Publié en 1933 (film de 1937) « La forme du monde à venir »⁷ cherche à ébaucher le futur. Il annonce une guerre pour 1940-1943 qui éclatera à Dantzig, ce conflit sera suivi par une longue période de crises et une guerre froide, qui ne dit pas son nom. Le monde commencera à se réorganiser après 2002 grâce aux communications (radio, électronique, autoroutes, aviation). Une sorte de réseau Internet sera installé. Mais cet Etat mondial qui « répudie le contrôle démocratique » n'a rien de séduisant ! Le « Syndicat des Transports » qui organise la dictature maritime et aérienne lutte contre « l'âge des fanatiques, des pionniers, des prophètes et des assassinats ». Après 2106, la Dictature aérienne et le conseil mondial qui contrôlent toutes les communications imposent une dictature puritaine (talibans !) et ceci après l'échec de la Fédération mondiale des peuples libres. Le règne des professeurs et des psychologues (sic) impose un contrôle du comportement qui fait regretter l'air pur du Goulag et des cliniques staliniennes. Pour finir « le monde qui était divisé territorialement entre les grandes puissances devient un monde divisé entre les grandes puissances fonctionnelles » – on perçoit mal le progrès.

Quoiqu'il en soit la prospérité paraît établie même si le bonheur n'est pas garanti. Le plus curieux c'est que dans ce monde technocratique existe une langue officielle, le « basic English » de 850 mots tandis que des langues et des dialectes innombrables ont fusionné en un sabir universel de plus de deux millions de mots.

Après la Tour de Babel, le Déluge !

Joseph MONTCHAMP

Quelques œuvres :

A) Science-fiction.

The Time Machine (1895). *The Island of Dr Moreau* (1896). *Manipulations psychologiques*. *The Invisible Man* (1897). *The War of the Worlds* (1898. Invasion par les Martiens). *When The Sleeper Wakes*. (1899. Londres et le monde vers 2200). *The First Men in the Moon* (1901). *Men like Gods* (1923). *The Shape of Things to come* (1933).

B) Romans.

Love and Mr Levis (1900. Histoire d'un professeur). *Kipps* (1905. Un héritage déstabilisateur). *The History of Mr Polly* (1910. Un petit épicière se libère). *Ann Veronica* (1909. Un livre féministe !). *Tono-Bungay* (1909. Les nouveaux riches et les boissons non alcoolisées). *The Country of the Blind* (1911. Un beau recueil de nouvelles). *The New Machiavelli* (1911. La politique et les scandales sexuels) *The Outline of History* (1920 Condensé en 1922 ! : A short History of the World).

Biographie :

The World of William Clissold. 1926 (*Mind at the end of its Tether*. 1945);

Experiment in Autobiography. 1934.

The Fate of Homo sapiens, 1939, et, *The Mind at the End of its Tether*, 1945, sont des œuvres nettement pessimistes.

⁷ *The Shape of Things to come*.

Vient de paraître :

Le nouveau débat sur l'Europe. Textes réunis et présentés par Hartmut Marhold. Ed. Presses d'Europe, Nice, pp. 493, € 16.

Le nouveau Directeur du Centre international de formation européenne (CIFE), fondé par Alexandre Marc, Hermut Marhold, a rassemblé sous ce titre des discours et des écrits d'hommes politiques, de Schäuble, Lamers, Delors, Giscard, en passant par Joschka Fischer, Jospin..., datant de 1999 à 2001, en ce moment particulier de la construction européenne, après la mise en place de l'euro où le pas à franchir vers la fédération est tout à la fois si court et si difficile qu'il leur donne le vertige.

Comment faire pour réaliser ce saut qualitatif ou au contraire le différer, le contourner, toutes les idées qui vont alimenter les travaux de la Convention pour l'avenir de l'Europe sont ici présentes.

Jean-Luc PREVEL

Un témoignage de Irène Vautrot sur Renée Marchand :

Notre amie Renée Marchand laisse à chacun de nous le souvenir d'une femme active, gaie et spirituelle, toute auréolée de la noblesse de son esprit cultivé, de sa simplicité, de sa gentillesse et de son talent à comprendre les autres.

Militante convaincue et infatigable travailleuse pour la cause des « Citoyens du monde », elle a continué à réaliser avec ardeur et conviction notre bulletin trimestriel, précédemment élaboré par Henri Vautrot, alors secrétaire

général de l'Union fédéraliste mondiale, avec qui elle a collaboré de nombreuses années.

Toujours jeune et dynamique, Renée nous quitte beaucoup trop tôt. Et c'est avec tristesse que nous présentons nos affectueuses condoléances à tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître et l'apprécier.

Irène VAUTROT (61 - Saint-Aquilin de Corbion)

Vient de paraître dans la collection,

Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée.

Publiées par *Presse fédéraliste* en collaboration avec l'*Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli*

N° 7 : **Clarence STREIT.**

A commander à Presse fédéraliste : € 2.25 par exemplaire. Port payé.

Viennent de paraître dans la collection,

Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne.

Publiées par *Presse fédéraliste* avec le soutien de la Fondation européenne Luciano Bolis

N° 5 : **Lionel ROBBINS - Aspects économiques de la fédération (1940).**

N° 6 : **Mario ALBERTINI - Qu'est-ce que la fédération ?**

A commander à Presse fédéraliste : € 2.25 par exemplaire. Port payé.

Dans notre prochain numéro (décembre 2002) :

Intergroupe Constitution au sein de la Convention : **LE MANIFESTE COMMUNAUTAIRE.**

Nicolla VALINOTO - Pouvoir politique et démocratie - De la démocratie globale à la démocratie « glocale ».

Anna-Maria VITERBO - Le débat sur la Taxe Tobin en Europe.

Joseph MONTCHAMP - La justice fédérale aux Etats-Unis.

Gilbert JONAS - Une proposition fédéraliste sur la paix au Moyen-Orient par le règne de la Loi.